

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Rassemblons nos efforts pour la libération de Julian Assange

par Eva-Maria Föllmer-Müller

Le 31 janvier 2020, Julian Assange, Chelsea Manning et Edward Snowden ont été nommés pour le prix Nobel de la paix. Depuis avril 2019, Julian Assange est détenu dans la prison de haute sécurité britannique de Belmarsh et purge une peine de prison pour violation de conditions de la liberté sous caution. Pour rappel, Assange s'était réfugié à l'ambassade d'Equateur il y a plus de sept ans pour se protéger d'une extradition vers la Suède pour des accusations de viol présumé. Bien qu'il ait proposé à plusieurs reprises à la Suède de témoigner sur ces allégations, la Suède ne lui a pas donné aucune garantie d'impossibilité d'extradition vers les Etats-Unis. La procédure a finalement été classée en novembre de l'année dernière. Pour ceux qui voudraient se faire une idée du contexte effrayant des allégations de viol, il est recommandé de lire l'interview du 31 janvier 2020 de Daniel Ryser et Yves Bachmann du magazine numérique suisse «Republik» avec Nils Melzer, le représentant spécial de l'ONU sur la torture (<https://www.republik.ch/2020/01/31/nils-melzer-spricht-ueber-wikileaks-gruender-julian-assange>). Sous le titre: «Un système meurtrier est en train d'être créé sous nos yeux», Nils Melzer présente les résultats scandaleux de son enquête: Il s'agit d'accusations construites de viol, de preuves manipulées en Suède, de pressions exercées par le Royaume-Uni pour ne pas abandonner l'affaire, de juges partiaux, d'emprisonnement, de torture psychologique et d'une possible extradition vers les Etats-Unis avec la perspective de 175 ans d'emprisonnement; tout cela parce qu'Assange a exposé des crimes de guerre (cf. encadré).

Julian Assange a été en isolement carcéral

Pendant près de 10 mois, jusqu'au 24 janvier 2020, Julian Assange a été placé en isolement, c'est-à-dire il a été seul jusqu'à 23 heures par jour et demeure sous surveillance vidéo 24 heures sur 24. Nils Melzer et deux médecins ont visité Assange en mai de l'année dernière et ont clairement déclaré qu'Assange avait «des conséquences cliniquement mesurables de la torture psychologique». Depuis lors, Melzer (et d'innombrables autres personnes dans de nombreux endroits du monde) a mobilisé toutes ses forces pour secouer l'opinion publique mondiale. Plus de 60 médecins ont alerté la ministre britannique de l'intérieur à la fin du mois de novembre de l'année dernière sur la situation d'Assange, mettant sa vie en danger, et ont demandé d'urgence son transfert vers un hôpital universitaire. Les médecins ont exprimé leur inquiétude sur le risque encouru par Assange de «mourir en prison». C'est grâce à ses codétenus et à l'équipe juridique d'Assange que le 24 janvier 2020, il a été transféré de l'isolement dans l'unité médicale à un autre avec d'autres prisonniers. Cette percée est intervenue juste après la description de son

Nils Melzer: «Assange est un être humain, il a le droit de se défendre et d'être traité humainement»

Dans une interview accordée au magazine suisse «Republik», l'envoyé spécial des Nations unies pour la torture, Nils Melzer, a fait le commentaire suivant: «Cette affaire affecte mon mandat de trois manières. Tout d'abord, l'homme a publié des preuves de torture systématique. Cependant, au lieu des tortionnaires, il est maintenant poursuivi en justice. Deuxièmement, il est lui-même maltraité au point qu'il présente maintenant lui-même des symptômes de torture psychologique. Et troisièmement, il doit être extradé vers un Etat qui maintient des personnes comme lui dans des conditions de détention, désignées par Amnesty International comme torture. [...]

De plus, l'affaire est d'une importance emblématique, elle est importante pour chaque citoyen dans un Etat démocratique. [...]

Il [Julian Assange] ne bénéficiera pas d'une procédure légale régulière. C'est pourquoi il ne peut être extradé. Assange devra faire face à un tribunal avec jury à Alexandria, en Virginie. Devant le célèbre «Espionage Court», où les Etats-Unis traitent toutes les affaires de sécurité nationale. Le lieu n'est

pas une coïncidence, car les jurés doivent être sélectionnés en proportion de la population locale. A Alexandrie, 85% des habitants travaillent pour la communauté de la sécurité nationale, c'est-à-dire la CIA, la NSA, le ministère de la défense et le département d'Etat. Si vous êtes accusé d'atteinte à la sécurité nationale devant un tel jury, le verdict est clair dès le départ. Le procès est toujours mené par le même juge unique, à huis clos et sur la base de preuves secrètes. Personne n'a jamais été acquitté dans une telle affaire. [...]

Je ne dis pas que Julian Assange est un ange ou un héros. Mais il n'est pas obligé de l'être, parce que nous parlons des droits de l'homme, pas de droits des anges ou des héros. Assange est un être humain, il a le droit de se défendre et d'être traité avec humanité. Quelle que soit l'accusation portée contre Assange, il a droit à un procès équitable. Cela lui a été constamment refusé, tant en Suède qu'aux Etats-Unis, en Angleterre et en Equateur. [...] Il est évident qu'il s'agit d'un procès pour persécution politique. [...]

Une fois que le journalisme d'investigation est classé comme de l'espionnage et

peut être poursuivi partout dans le monde, la censure et la tyrannie s'ensuivent. Un système meurtrier est en train d'être créé sous nos yeux. Les crimes de guerre et la torture ne sont pas poursuivis. Des vidéos sur YouTube circulent, montrant des soldats américains se vantant d'avoir poussé au suicide des femmes irakiennes capturées en les violant régulièrement. Personne n'enquête sur ce sujet. Dans le même temps, quelqu'un est menacé de 175 ans de prison pour avoir exposé de telles choses. Il a été couvert pendant une décennie d'allégations non prouvées qui le détruisent. Et personne n'assume la responsabilité. C'est une érosion du contrat social. Nous remettons le pouvoir aux Etats, nous le délégons aux gouvernements – mais pour ce faire, ils doivent nous rendre compte de la manière dont ils exercent ce pouvoir. Si nous ne l'exigeons pas, tôt ou tard, nous perdrons nos droits. Les gens ne sont pas démocratiques par nature. Le pouvoir corrompt s'il n'est pas surveillé. La corruption est le résultat du fait de ne pas insister pour que le pouvoir soit contrôlé».

Source: «Republik» du 31/1/20 (Traduction Horizons et débats)

traitement injuste et inéquitable par son équipe juridique et trois pétitions de détenus.

Le 24 février, l'audience sur l'extradition vers les Etats-Unis doit commencer

Le 24 février, l'audience sur l'extradition de Julian Assange vers les Etats-Unis doit commencer. On sait depuis longtemps qu'il ne peut pas préparer son procès en prison: il n'a pas accès à ses avocats américains et n'a pas accès aux dossiers, a déclaré M. Melzer. Ici, une personne est torturée devant le public mondial.

Milosz Matuschek, avocat, rédacteur en chef adjoint du magazine libéral «Schweizer Monat» et chroniqueur de la NZZ, a déclaré le 13 janvier 2020 sur la *radio Deutschlandfunk Kultur*: «L'affaire Assange devient de plus en plus un grotesque mélange de dysfonctionnement judiciaire et médiatique». Et plus loin: «[Cette affaire] est un serment déclaratoire par l'Etat de droit et le public des médias. Même en Grande-Bretagne – après tout, la mère patrie des droits de l'homme – la Convention européenne des droits de l'homme est en vigueur, interdisant toute forme de torture et de traitement dégradant et désobligeant. Il est de nouveau permis de léser la dignité humaine. *Le fait que cela touche précisément Assange qui a présenté au public mondial la vérité sur les crimes des puissants, fait de tout cela une tragédie. Le fait que cette exécution par tranches soit également réalisée de manière quasi-publique, est en plus d'un cynisme sans pareil.* C'est comme si l'on voulait montrer à Assange que les crimes n'ont pas besoin d'être commis en

secret pour garder le public mondial insensible.» [Souligné par l'auteur]

«Communauté de valeurs» sur le banc d'essai

Matuschek poursuit, toujours par rapport à l'importance de l'affaire: «L'affaire Assange est un point de cristallisation pour notre communauté de valeurs et de démocratie. Assange défend le droit à la vérité que chaque citoyen a lorsqu'il doit prendre des décisions en connaissance de cause». Matuschek conclut dans son commentaire: «Cependant, la Convention européenne des droits de l'homme interdit l'extradition vers un pays qui pratique la torture. La pratique de la torture aux Etats-Unis est un fait bien connu de l'humanité depuis l'existence de Guantánamo, grâce à Assange. Il a lui-même publié sur *WikiLeaks* les meilleures raisons contre son extradition vers les Etats-Unis il y a des années. Sans la libération immédiate de Julian Assange, l'Etat de droit ne peut que se démanteler davantage.»

Les nombreuses protestations internationales contre la détention et l'extradition d'Assange ont jusqu'à présent été ignorées par les gouvernements de Grande-Bretagne, de Suède, d'Allemagne, d'Equateur, d'Australie, des Etats-Unis et d'autres. Les voix des églises sont également absentes.

Le Conseil de l'Europe voit la liberté et la sécurité des médias menacées

Parmi les nombreuses voix qui réclament la libération d'Assange, un traitement humain

et juste, conforme aux droits de l'homme, aux normes médicales et constitutionnelles, en voici quelques exemples. Ainsi, le 28 janvier 2020, les membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont appelé les 47 Etats membres, suite à un amendement déposé, à œuvrer pour la «libération immédiate» et contre l'extradition de Julian Assange vers les Etats-Unis. Le fait qu'Assange soit détenu et poursuivi en justice au Royaume-Uni est un «dangereux précédent pour les journalistes», a-t-il déclaré. L'amendement a été approuvé à l'unanimité et a été inclus dans la résolution globale «Menaces sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes en Europe» (voir encadré).

Le Conseil municipal de Genève a protesté déjà en février 2019

Déjà le 5 février 2019, c'est-à-dire avant même l'arrestation de Julian Assange à l'ambassade d'Equateur, le politicien de l'UDC Eric Bertinat a déposé une résolution (R-233) au Parlement de la ville de Genève: «La protection de la vie et de l'intégrité physique de M. Julian Assange: La Suisse doit s'en mêler, c'est urgent!» Dans cette résolution, le Conseil fédéral est interpellé, après une justification détaillée, comme suit: «Le Conseil municipal de Genève invite le Conseil fédéral à mettre en œuvre sa politique de protection des défenseurs des droits de l'homme en offrant ses bons offices et en prenant toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et l'intégrité physique de M. Julian Assange.»

Erosion des droits de l'homme et des principes de l'Etat de droit

Le 2 décembre 2019, des experts en droit international des Etats-Unis, du Japon, de la Norvège et de l'Allemagne ont demandé la libération immédiate de Julian Assange dans un appel au gouvernement britannique: «Le procès en cours contre le citoyen australien Julian Assange, fondateur de *WikiLeaks*, qui se déroule actuellement dans la prison de Belmarsh, près de Londres, montre une grave érosion des principes traditionnels des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de

Le cas de Julian Assange constitue une inquiétante violation de la liberté de presse

Résolution 2317 (2020) adoptée par l'Assemblée du Conseil de l'Europe le 28 janvier 2020

6. L'Assemblée appelle les Etats membres à créer un environnement favorable et propice pour les médias et à revoir leur législation en ce sens, afin de prévenir le recours abusif à différentes lois ou dispositions susceptibles d'avoir une incidence sur la liberté des médias, notamment celles sur la diffamation, la lutte contre le terrorisme, la sécurité nationale, l'ordre public, le discours de haine, le blasphème et la mémoire, qui sont bien trop souvent appliquées pour intimider les journalistes et pour les réduire au silence.

A ce titre, les Etats membres doivent notamment: [...]

6.2. consacrer et garantir le respect du droit des journalistes de protéger leurs sources et concevoir un cadre normatif, judiciaire et institutionnelle adéquat pour protéger les lanceurs d'alerte et les facilitateurs d'alerte, conformément à la Résolution 2300 (2019) de l'Assemblée «Améliorer la protection des lanceurs d'alerte partout en Europe»; à cet égard, considérer que la détention et les poursuites pénales contre

M. Julian Assange constituent un dangereux précédent pour les journalistes, en outre, et joindre à la recommandation du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants qui a déclaré, le 1 novembre 2019, que l'extradition de M. Assange vers les Etats-Unis doit être interdite et qu'il doit être libéré sans délai [...].

Source: <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-en.asp?fileid=28508&lang=fr>

L'Europe après le Brexit

par Karl Müller

Le 31 janvier 2020, la Grande-Bretagne a quitté l'Union européenne. C'est la première fois dans son histoire et dans celle des organisations qui l'ont précédée que l'UE perd un État membre. Les verdicts à ce sujet sont très différents. En effet, tout dépend du point de vue, si l'on considère cet événement de cette manière ou d'une autre.

Souvenirs d'enfance ... et enseignements ultérieurs

Les lecteurs qui ont grandi à la fin des années 1950 et au début des années 1960 dans l'un des six pays de la CEE de l'époque (France, Italie, Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) se souviennent peut-être des programmes Eurovision diffusés plusieurs fois par an le samedi après-midi permettant aux jeunes de ces six pays de vivre en direct la façon dont les jeunes de ces pays s'affrontaient dans une compétition sportive et ludique – sans trop de sérieux et pour le plaisir des téléspectateurs sur place et devant les écrans. L'auteur de ces lignes était un enfant à l'époque et aimait regarder ces programmes. Pour lui, la CEE, les tentatives d'unification européenne étaient un projet d'entente internationale et, enfant, il se réjouissait beaucoup du fait qu'après deux terribles guerres mondiales – dont il avait également vu certaines à la télévision en 1964, 25 ans après le déclenchement de la Seconde et 50 ans après le déclenchement de la Première Guerre mondiale – il y avait une coexistence pacifique en Europe. La guerre était une chose terrible, il le savait dès son enfance. Et la CEE était naturellement un projet de paix pour lui. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il a appris que les motifs de la fondation de la CEE, comme c'était déjà le cas pour la Communauté européenne du charbon et de l'acier au début des années 1950, étaient aussi et surtout le fait des politiciens responsables, surtout la politique de pouvoir dans la guerre froide faisant rage – très largement initiée de l'extérieur de l'Europe, à savoir de la politique américaine. C'était une leçon pour les très différents niveaux de décision politique et de manière assez pointue une différence entre l'apparence et la réalité.

Apparence et réalité

Il est très probable que cela ne soit pas différent dans le cas du Brexit, maintenant achevé. De nombreux citoyens de Grande-Bretagne et du continent espèrent que le Brexit apportera plus de liberté et de démocratie aux Britanniques, mais aussi un changement de mentalité au sein même de l'UE: peut-être qu'à

«Rassemblons nos efforts pour ...»

suite de la page 1

la liberté démocratique de recueillir et de transmettre des informations. [...] Le traitement réservé à Julian Assange est indigne de la grande nation qui a donné au monde la Magna Carta et l'Habeas Corpus en 1215. Afin de défendre sa souveraineté nationale et d'obéir à ses propres lois, le gouvernement britannique actuel doit immédiatement libérer Assange».

Une importante résolution provenant de l'Allemagne

Le 6 février 2020, Günter Wallraff (journaliste d'investigation), Sigmar Gabriel (SPD, ancien ministre allemand des affaires étrangères), Gerhard Baum (FDP, ancien ministre allemand de l'intérieur), Peter Gauweiler (CSU) et Sevim Dagdelen (MdB Die Linke) ont lancé l'appel «Liberer Julian Assange de la prison!», qui est soutenu par plus d'une centaine d'éminents signataires de la première heure issus des milieux politiques, scientifiques, culturels et médiatiques (voir encadré). Il y a maintenant 13 475 signataires supplémentaires (au 10 février 2020).

Faire tout ce qui est possible maintenant

Les initiatives énumérées ici pour la libération immédiate de Julian Assange ne sont que quelques-unes parmi tant d'autres. Toutes ces protestations, appels, résolutions, pétitions, etc. du monde entier mériteraient une mention spéciale. Il faut surtout espérer qu'elles seront couronnées de succès. Cette décision sera prise

l'avenir, les autres États membres de l'UE jouiront également de plus de liberté et de démocratie.

Aucun des deux n'est très réaliste à court terme.

La «City of London» et le Brexit

Même la campagne britannique du Brexit avant le référendum de juin 2016 a soulevé des doutes quant à savoir si les dirigeants politiques et médiatiques de la campagne et les citoyens britanniques tiraient dans la même direction. C'était un mélange très coloré qui s'était formé. Une référence à une citation d'un article de la «Neue Zürcher Zeitung» du 3 février 2020 peut suffire ici. Rudolf G. Adam, ancien diplomate allemand et chef de l'ambassade d'Allemagne à Londres, souligne le rôle de la City de Londres concernant le Brexit: «C'est un préjugé persistant que le Brexit est l'œuvre des cintriers. Les porte-parole du «Leave» viennent de la City de Londres. Nigel Farage a été courtier en matières premières pendant vingt ans avant de découvrir sa vocation pour la politique. Jacob Rees-Mogg gagne son argent en tant que conseiller en investissement et gestionnaire d'actifs. Les actifs d'Arron Banks, co-initiateur du mouvement Leave et financier de Farage, sont estimés à plus de 100 millions de livres sterling. Boris Johnson lui-même a été maire de Londres pendant huit ans et il est très lié à la City. De grands noms de la ville le soutiennent par des dons. Sajid Javid, l'actuel Chancelier de l'Echiquier, a été banquier pendant 18 ans. Les prestataires de services financiers profitent du Brexit. Leur activité principale se situe de toute façon en dehors de l'Europe. Avec le Brexit, ils échappent à l'accès croissant d'une autorité européenne de surveillance financière. Ils ne traitent plus avec les autorités étrangères de l'UE, mais avec un gouvernement national qui est lié à eux par d'innombrables sympathies personnelles et qui prendra soin de ne pas faire pression sur une industrie générant plus de 20% des recettes fiscales totales.» Cela ne semble pas improbable. Et il est très probable que le continent européen devra compter avec des forces influentes de la Grande-Bretagne, notamment dans la «City of London» susmentionnée, qui se livrent encore à des rêves de puissance mondiale – avec tous les dangers que cela comporte pour la paix. Dans son discours à Greenwich le 3 février 2020 sur les relations futures entre la Grande-Bretagne et l'UE et le rôle de son pays dans le monde,¹ le Premier ministre britannique Boris Johnson a réitéré ces rêves.

dans les semaines à venir. Une chose est sûre: les initiatives en faveur de la libération immédiate de Julian Assange ne doivent pas se relâcher; de nombreux autres efforts publics, mais aussi diplomatiques, seront nécessaires.

On ne peut exclure la possibilité que Julian Assange fasse partie d'un «accord»

Toujours pas de changement dans l'UE. Mais même dans le reste de l'UE, on ne constate toujours aucun signe de changement dans les mentalités. Au contraire, avec la nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, une femme politique a pris une position centrale pour la politique de pouvoir – Mme von der Leyen: «L'Europe doit également apprendre le langage du pouvoir» – est une évidence. Et il ne s'agit pas seulement du douteux «European Green Deal»,² mais aussi des ambitions militaires, pour lesquelles elle a déjà été ministre de la défense allemande. Elle n'y a guère prêté attention, mais dans son discours au FEM à Davos le 22 janvier 2020, elle a également appelé à une UE puissante: «[...] pour paraître plus confiants dans le monde, nous devons faire plus dans certains domaines, c'est clair. [...] Nous sommes le plus grand donateur dans le domaine de la coopération au développement, et nous investissons plus dans ce domaine que le reste du monde réuni. Mais nous devons également faire plus pour gérer les crises au fur et à mesure qu'elles se présentent. Pour ce faire, l'Europe a également besoin de capacités militaires sérieuses [...]»

Il faut ajouter que la démocratie est actuellement de nouveau ouvertement remise en question.³ Enfin, et ce n'est pas le moins important, on observe une «politisation» de plus en plus de domaines de la vie – non pas dans le sens de la res publica, mais façonnée par la recherche du pouvoir. Ce n'est pas la coexistence pacifique et égale qui est promue et pratiquée, mais la meilleure façon de «s'affirmer». Le spectre va du comportement dans les talk-shows télévisés aux règles de comportement dans les «jeux» informatiques et même dans les associations privées et même les familles. Le principe éthique de base d'Emmanuel Kant consistant à agir de manière à «avoir besoin d'humanité en soi et dans la personne des autres à tout moment comme une fin, jamais seulement comme un moyen» – un principe central des relations juridiques humaines et des relations humaines dignes – est ignoré. Les piles de fragments brisés ne doivent donc pas être une surprise.

Il pourrait aussi être différent

Pouvons-nous encore faire des suggestions? Certainement! – Même si leur réalisation semble bien lointaine pour le moment.

Dans le nouveau monde multipolaire qui émerge, l'Europe, y compris l'Europe de l'UE, doit trouver une nouvelle place. Même la chancelière allemande Angela Merkel l'a noté à Davos au FEM. Sans la Grande-

britannique avec le gouvernement américain. Après son retrait de l'UE, le gouvernement britannique actuel cherche à jouer un nouveau rôle dans la politique mondiale et, ce faisant, à se rapprocher des États-Unis. Si l'extradition de Julian Assange était le «prix» à payer, ce serait une grande injus-

Bretagne, qui continue à avoir des ambitions de puissance mondiale, les possibilités des autres États de l'UE sont devenues plus grandes. Les liens de l'UE pourraient développer une force positive dans ce domaine, en ce sens que le continent ne sera plus joué les uns contre les autres comme il l'était il y a des siècles. Ni contre un pays européen de l'Est, à savoir la Russie.

La neutralité politique du pouvoir ...

L'Europe pourrait – avec des armées d'États membres capables de défendre leur pays en cas d'attaque, mais pas avec une «armée de l'UE» pour les missions de guerre mondiales – s'engager sur la voie de la neutralité politique, c'est-à-dire ne plus s'immiscer dans les querelles politiques mondiales entre les grandes puissances actuelles – les États-Unis, la Russie et la Chine – et le Royaume-Uni, qui agit avec des ambitions renouvelées. Il s'agit plutôt de développer une neutralité bienveillante et favorable à la paix en offrant de bonnes relations avec tous les États et toutes les puissances.

L'Europe a été un champ de bataille majeur de deux guerres mondiales dévastatrices. L'Europe ne survivra pas à une troisième guerre mondiale. N'est-il pas absurde que les politiciens européens croient encore qu'ils peuvent assurer la paix en rejoignant un parti en guerre? Une OTAN dirigée par la politique américaine est en effet obsolète pour l'Europe.

... et une autre UE

Cependant, un tel concept de neutralité défensive n'est pas compatible avec la structure existante de l'UE, entravant considérablement la vie libre et démocratique de ses États membres. En fait, 75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'est plus nécessaire de prendre aucun pays européen par la main. L'Europe en tant que coexistence d'États constitutionnels libres et démocratiques, une réalisation concrète de l'idée d'une «Europe des patries», serait en effet tournée vers l'avenir. L'Europe après le Brexit pouvait alors pousser un soupir de soulagement. •

¹ Original anglais: <https://blogs.spectator.co.uk/2020/02/boris-johnson-britain-must-become-the-superman-of-global-free-trade/> https://www.achgut.com/artikel/just_for_the_record_boris_johnson

² Voir *Horizon et débats* n° 26/27 du 9/12/19 et *Horizon et débats* n° 29 du 6/1/20

³ La «Neue Zürcher Zeitung» a récemment attiré à nouveau l'attention sur ce point dans un long article («Die Demokratie ist das, was wir aus ihr machen») dans le numéro du 28/1/20.

«Nous appelons la Grande-Bretagne à libérer immédiatement Julian Assange»

Résolution d'urgence du 6 février 2020

Nous sommes très inquiets pour la vie du journaliste et fondateur de *WikiLeaks*, Julian Assange, qui se trouve en détention depuis plus de six mois dans la prison britannique de haute sécurité de Belmarsh. Son état de santé est critique. Nous soutenons l'appel du rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Nils Melzer, à la libération immédiate de Julian Assange pour des raisons médicales et pour des raisons d'État de droit.

De 2012 à 2019, Julian Assange a obtenu l'asile politique à l'ambassade équatorienne avant d'être menacé d'extradition vers les États-Unis, mais il a été rapidement surveillé, isolé et harcelé de manière systématique. Le rapporteur spécial de l'ONU avait rendu visite au fondateur de *WikiLeaks* emprisonné le 9 mai 2019 avec une équipe de médecins à Belmarsh et avait ensuite rapporté qu'Assange présentait «tous les symptômes typiques des victimes de la torture psychologique prolongée».

Six mois plus tard, M. Melzer a averti que le gouvernement britannique avait ignoré son appel et n'avait fait preuve que de

«mépris pour les droits et l'intégrité de M. Assange». Il a continué à être isolé et surveillé dans des conditions inutilement stressantes, qui ne sont pas justifiées pour une simple détention en vue d'une extradition et qui pourraient même mettre sa vie en danger. Julian Assange, par exemple, devait passer 22 à 23 heures par jour seul dans sa cellule sans aucune raison valable. Tout contact humain normal avec d'autres prisonniers est strictement interdit et sa préparation au procès est systématiquement compromise. Dans une lettre ouverte, plus de 60 médecins ont demandé qu'Assange soit transféré à l'hôpital universitaire, son état de santé étant désormais considéré comme une menace pour sa vie.

Julian Assange est maintenant emprisonné uniquement dans le but d'empêcher son éviction dans le cadre de la procédure d'extradition en cours vers les États-Unis, où il est accusé d'«espionnage» pour avoir révélé des crimes de guerre et demeure menacé de 175 ans d'isolement.

Il est évident que dans les conditions actuelles de détention, Julian Assange ne

peut ni se rétablir ni préparer son procès en extradition, qui doit commencer le 24 février 2020. Tous deux constituent de graves violations des principes fondamentaux des droits de l'homme et de l'État de droit, rendent impossible un procès équitable et exposent Julian Assange à des souffrances et des risques sanitaires considérables.

Nous rappelons aux médias allemands qu'Assange est l'un des leurs et que la défense de la liberté de la presse est une question fondamentale de la démocratie.

Malgré les allégations faites contre Assange, nous demandons instamment à la Grande-Bretagne, pour des raisons médicales et de droits de l'homme exposées ci-dessus, de libérer immédiatement Julian Assange afin qu'il puisse se rétablir sous la surveillance d'un médecin spécialiste et exercer ses droits fondamentaux sans entrave.

Nous demandons également au gouvernement allemand de faire des démarches auprès du gouvernement britannique à cet effet.

Source: www.assange-helfen.de (Traduction *Horizons et débats*)

La Suisse après le Brexit et avant une nouvelle épreuve de force avec Bruxelles

Point de vue

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

La Grande-Bretagne a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Pour les Etats membres, mais aussi pour nous, Suisses, il s'agit d'un enjeu important sur le terrain – pour les Etats européens, il y a aussi la vie en dehors de l'UE. En ce qui concerne la Suisse, il convient d'ajouter ce qui suit: il est avantageux pour le petit Etat démocratique souverain de pouvoir régler ses relations avec d'autres Etats de manière indépendante, et l'économie suisse s'est également avérée jusqu'à présent suffisamment forte et inventive pour faire face à des difficultés de toutes sortes.

Où en sommes-nous? Et comment la voie suisse se poursuit-elle?

Le 17 mai 2020, nous voterons sur l'initiative de limitation, qui constitue une nouvelle tentative de gestion indépendante de l'immigration en provenance de l'espace européen. Le plan de Bruxelles et du lobby pour l'UE à Berne est de démolir cette initiative par une campagne de désinformation similaire à l'initiative sur l'autodétermination, rejetée par le souverain le 25 novembre 2018 – car cette deuxième initiative empêcherait également une intégration politique plus forte dans l'UE. L'UE veut ensuite se mettre au travail pour obliger la Suisse à signer l'accord-cadre, ce que pratiquement aucun Suisse ne peut souhaiter s'il a l'esprit vif et comprend ce qu'il contient.

Un ultimatum de l'UE? Un encouragement pour les esprits malins à Berne

D'ici au 26 mai 2020, le Conseil fédéral devrait être prêt, selon la volonté des Etats de l'UE, à «entamer la ratification de l'accord-cadre». Cela signifie que le projet doit être soumis au Parlement puis au peuple pour décision, sans tenir compte des changements souhaités par les cantons, plusieurs partenaires sociaux et les partis. Bruxelles continue de rejeter des renégociations.

Neuf jours après le vote, le dimanche 17 mai – il y a eu un acte inamical de Bruxelles. En effet, l'accord sur les obstacles techniques au commerce (ARM) dans le domaine des dispositifs médicaux expire le 26 mai. (Ce secteur comprend 1400 entreprises et 58 500 employés, génère en chiffre d'affaire de 15,8 milliards de francs suisses et atteint un volume d'exportation de 11,3 milliards). Si la Suisse ne suit pas, l'accord ne sera pas mis à jour, a menacé l'UE. «Le lien est dans l'intérêt de l'UE, le levier nécessaire pour persuader la Suisse de ratifier l'accord-cadre», la Commission européenne justifie son action.¹ En réalité, ce lien est illégal et contraire au traité, car l'ARM fait partie des Bilatérales I et doit être respecté par l'UE. En ce sens, Luca De Carli, le rédacteur en chef du *Tages-Anzeiger*, déclare: «Cette piqûre

Le lien politique n'est pas une condition préalable à la réussite économique

mw. Dans une interview accordée à un journal au cours de l'été 2019, l'historien de l'économie Tobias Straumann* a clairement indiqué que l'économie suisse n'avait pas besoin d'un accord-cadre de l'UE pour pouvoir commercer avec succès.

Lorsqu'on lui a demandé si l'importance de l'accord-cadre pour la réussite économique de la Suisse était exagérée, M. Straumann a répondu: «Oui, sans équivoque. L'accord-cadre est toujours désigné comme garantissant l'accès au marché intérieur de l'UE. Mais c'est une erreur. Si nous n'avons pas d'accord-cadre, alors il y a tout simplement plus de sable dans les engrenages.» Mais sans accord, selon les personnes interrogées, l'association commerciale économique craint que Bruxelles n'utilise l'instrument des obstacles techniques

au commerce pour rendre plus difficile l'exportation des entreprises suisses vers l'espace européen.

Tobias Straumann: «Le facteur décisif est de savoir si notre économie produit des biens qui sont demandés. Avec les obstacles techniques au commerce, cela devient un peu plus cher, mais on a toujours trouvé un moyen. Je ne comprends pas comment on peut penser que la Suisse ne peut commercer avec l'UE que si elle a des liens très étroits avec l'UE. Les principaux partenaires commerciaux de l'UE sont les Etats-Unis et la Chine, deux pays qui ne sont pas membres de l'UE et qui n'adoptent pas automatiquement la législation européenne.»

L'opinion de Straumann selon laquelle un cadre politique plus strict de Bruxelles n'est pas seulement inutile

pour la Suisse, mais que la construction européenne pour l'ensemble de l'Europe devrait être reconsidérée est également remarquable: «Beaucoup de gens pensent que l'Europe est un continent prospère uniquement grâce à l'UE. C'est tout à fait faux. L'Europe a longtemps été un continent riche, et il suffirait que nous ayons le libre-échange et la reconnaissance mutuelle des réglementations techniques, comme en Asie de l'Est. Le reste, par exemple la recherche, pourrait être réglementé par des accords multilatéraux volontaires.»

Source: App, Rolf et Müller, Patrik. «Die SVP-Themen haben sich durchgesetzt». Interview avec professeur Tobias Straumann «St. Galler Tagblatt» du 3 juin 2019

* Prof. Dr. Tobias Straumann est Professeur d'histoire et économique à l'Université de Zurich

d'aiguille de l'UE [...] est tout aussi injustifiée que la résiliation de l'accord boursier il y a quelques mois. Pour des politiques, Bruxelles lie des décisions qui n'ont en fait rien à voir les unes avec les autres. Mais se plaindre à ce sujet n'aide pas la Suisse. Elle ne devrait donc pas être impressionnée par l'ultimatum de l'UE.»²

Eh bien, le hérisson inventif qu'est la Suisse s'est déjà montré plusieurs fois supérieur en compétition avec le lapin de l'UE et a sorti un plan B.³ On peut être curieux de voir ce que le Conseil fédéral fait cette fois-ci.

Le caractère obligatoire est en contradiction de principe avec le modèle suisse

La Suisse ne perdrait pas sa souveraineté avec l'accord institutionnel (InstA), selon les partisans d'une intégration politique plus étroite avec l'UE, car «les pouvoirs législatifs suisses resteraient intacts même sous l'InstA.»⁴ Ceci est clairement à contredire: bien sûr, la souveraineté de la Suisse serait massivement restreinte. Le débat sur le contenu va bien au-delà de la «clarification» des trois domaines de la protection salariale, de la directive sur la citoyenneté de l'UE et de l'interdiction des aides d'Etat, comme le prétendent constamment certains médias et le Conseiller fédéral – même que le simple fait d'adopter ces trois domaines dans le droit de l'UE serait très fort. Il s'agit plutôt de l'adoption fondamentale de la législation européenne et de la jurisprudence de la Cour de justice européenne par la Suisse, sans aucun si ni aucun mais. Cette adoption «dynamique» (un mot fantaisiste pour «forcée») est l'objectif principal de l'accord pour l'UE, et il n'y a donc rien à renégocier, sinon Bruxelles pourrait tout aussi bien abandonner le cadre qu'elle a fixé.

Même le droit de référendum intégré ne nous y aiderait pas, car si le peuple dit non, l'UE serait autorisée à prendre des sanctions «proportionnées», un scénario indigne d'un pays souverain et démocratique. Selon *Schneider-Schneiter*, les «voies réglementées de règlement des litiges»

consistent dans le fait que la Cour de justice européenne – le tribunal de l'autre partie! – déciderait en dernier ressort des désaccords entre la Commission européenne et la Suisse. Selon le président de longue date de la Cour de l'AELE, *Carl Baudenbacher*, le tribunal d'arbitrage tant vanté ne sert que de feuille de vigne.

Cette nature coercitive du cadre de l'UE est en contradiction de principe avec la conception suisse de la justice et de la liberté. Au lieu de le dire clairement, le Conseil fédéral, avec ses phrases secrètes⁵, utilise un écran de fumée pour «accroître l'acceptation politique intérieure de l'accord».

Tous ceux qui veulent éduquer leurs concitoyens sur la véritable nature de l'accord-cadre doivent désormais y mettre toute leur énergie. En effet, le texte du contrat n'est pas facile à comprendre et nécessite une «traduction» experte en allemand clair, combiné à une classification de point de vue du droit constitutionnel.

Les relations entre la Suisse et la Grande-Bretagne – oui, mais sur un pied d'égalité

La manière dont le gouvernement britannique envisage de repositionner la Grande-Bretagne dans le monde doit être surveillée de manière critique. Mais pour la Suisse, pays qui aime l'indépendance, un autre aspect est également important: les Etats souhaitent conclure des accords avec nous sur un pied d'égalité sont les bienvenus. Selon *Jane Owen*, l'ambassadrice britannique pour la Suisse et le Lichtenstein, la Grande-Bretagne veut approfondir ses relations avec la Suisse – non seulement en termes économiques, mais aussi: «La Suisse est notre plus important partenaire commercial après l'UE, les Etats-Unis et la Chine», déclare *Owen*.⁶ Sous sa direction, l'ambassade britannique à Berne a été élargie à une cinquantaine d'employés. Selon la «*Neue Zürcher Zeitung*», elle voit un potentiel dans les services, le commerce et la coopération en matière de recherche.

La perception ne sera probablement pas tout à fait la même à Londres, mais certai-

nement «plus égale» qu'à Bruxelles. Un critère central pour les relations d'égal à égal est que la Suisse doit être libre de décider de conclure ou non un traité avec un autre Etat, et qu'elle peut également rompre les négociations de traité si nécessaire.

Sur une note positive, le Royaume-Uni et la Suisse ont déjà conclu un certain nombre d'accord post-UE au cours des dernières années (selon *Horizons et débats*⁷). Le 11 février 2019, par exemple, un accord commercial a été signé en vertu duquel l'accord de libre-échange de 1972 entre la Suisse et l'UE (à l'exclusion des produits agricoles) continuera de s'appliquer aux relations entre la Suisse et le Royaume-Uni. Les droits de séjour des ressortissants britanniques et suisses vivant dans l'autre pays au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE sont également réglementés (accord du 25 février 2019), tout comme l'exemption mutuelle de visa. Le DFAE énumère ces accords et d'autres encore sur sa page d'accueil et prévoit de poursuivre: «Dans le cadre de sa stratégie «mind the gap» la Suisse a conclu une série de nouveaux accords avec le Royaume-Uni à un stade précoce dans les domaines du commerce, de la migration, des transports routiers et aériens et des assurances. L'objectif de la stratégie «mind the gap» est de sauvegarder autant que possible les droits et obligations mutuels existants. En outre, dans un deuxième temps, la Suisse et le Royaume-Uni – lorsque cela est dans leur intérêt mutuel – doivent étendre leur coopération au-delà du niveau existant («Mind the gap plus»).»⁸

Nous suivrons de près l'évolution des relations mutuelles.

¹ Israel, Stehahn; De Carli, Luca: *Die EU gibt der Schweiz neun Tage Zeit* dans: *Tages-Anzeiger* du 17 février 2020

² De Carli, Luca: *Die Schweiz sollte das EU-Ultimatum ignorieren*; dans *Tages-Anzeiger* du 1/2/20

³ Wüthrich, Marianne. *L'accord-cadre institutionnel, un instrument du State-Building européen* 2^{ème} partie; dans: *Horizons et débats* du 5/3/19

⁴ Ainsi par exemple la Conseillère nationale *Schneider-Schneiter*, Elisabeth: *EU-Rahmenabkommen: Die Schweiz verliert ihre Souveränität nicht*; dans: *Neue Zürcher Zeitung* du 31/1/20

⁵ «Les objectifs en matière de politique européenne demeurent la consolidation et le développement de la voie bilatérale au moyen d'un accord institutionnel ainsi qu'un partenariat respectant l'équilibre optimal entre un accès maximal au marché intérieur, une coopération étendue dans d'autres domaines d'intérêt commun et la préservation de la plus grande autonomie politique possible.» (Le Conseil fédéral fixe les points forts de la politique extérieure 2020–2023.)

⁶ Gafafer, Tobias. *Die Britin, die nach dem Brexit die Beziehungen zur Schweiz ausbauen möchte*; dans: *Neue Zürcher Zeitung* du 1/2/20

⁷ Wüthrich, Marianne. *Brexit – leçons pour la Suisse*; dans: *Horizons et débats* du 16/4/19

⁸ Département fédéral des affaires étrangères DFAE. *Politique étrangère. Brexit.*

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale, CH-8000 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH6409000000877484856
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2020 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

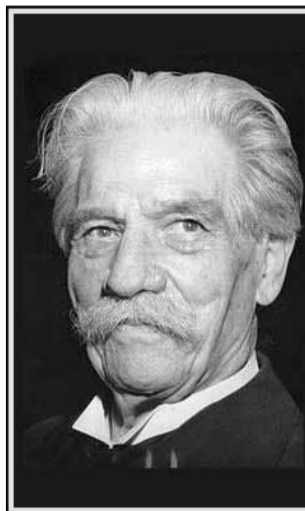
«Le lien est dans l'intérêt de l'UE, le levier nécessaire pour persuader la Suisse de ratifier l'accord-cadre», la Commission européenne justifie son action. En réalité, ce lien est illégal et contraire au traité, car l'ARM fait partie des Bilatérales I et doit être respecté par l'UE. En ce sens, Luca De Carli, le rédacteur en chef du *Tages-Anzeiger*, déclare: «Cette piqûre d'aiguille de l'UE [...] est tout aussi injustifiée que la résiliation de l'accord boursier il y a quelques mois. Pour des politiques, Bruxelles lie des décisions qui n'ont en fait rien à voir les unes avec les autres.»

«Le droit à la vie de tout être humain est protégé par la loi»

(Article 2 de la CEDH)

Le droit à la vie est le plus fondamental de tous les droits de l'homme. Mais aujourd'hui, elle n'est plus garantie par l'Etat là où c'est nécessaire, même pas en Europe. Dans ce domaine, les voix qui soulignent clairement et sans ambiguïté ce droit à la vie de tout être humain, repoussant résolument toute atteinte à ce droit, sont d'autant plus précieuses et importantes. Le 3 novembre 2019, la ligue allemande «Ärzte in Ehrfurcht vor dem Leben» (Médecins respectueux de la Vie) a publié un communiqué de presse faisant référence à deux déclarations extrêmement importantes – celle de l'Association médicale mondiale et celle des Religions abrahamiques contre l'euthanasie et le suicide assisté, textes que nous documentons ci-dessous. Dans le communiqué de presse de la Ligue, il est dit littéralement: «La Ligue «Médecins respectueux de la Vie» se félicite de la déclaration actuelle de l'Association médicale mondiale et de la Déclaration Interreligieuse des Représentants des Religions Abrahamiques contre le Suicide Assisté et l'Euthanasie.

Fin octobre 2019, lors de la 70^e Assemblée générale à Tbilissi (Géorgie), l'Association médicale mondiale (AMM) a réaffirmé son opposition à l'euthanasie et au sui-



L'idée du respect de la vie propose une solution réaliste des rapports réels de l'homme et de l'univers. De l'univers, l'homme sait seulement que tout ce qui existe et l'environne est une manifestation de la volonté de vie, pareille à la sienne.

(Albert Schweitzer)

cide médicalement assisté. Cela a été précédé par des processus de consultation intensive avec des médecins et des non-médecins du monde entier. L'AMM souligne son engagement ferme en faveur des principes de l'éthique médicale exigeant le plus grand respect de la vie humaine. Aucun médecin ne devrait être forcé ou obligé de participer à l'euthanasie et au suicide assisté ou de prendre des décisions d'orientation à cet égard. Le président de l'associa-

tion médicale allemande, Klaus Reinhardt, a souligné l'importance de cette déclaration: «Les médecins s'engagent pour la vie. Il est important que l'Association Médicale Mondiale l'ait réaffirmé une fois de plus» (Deutsches Ärzteblatt du 1/11/19). Outre le corps médical, ce sont des représentants des trois religions abrahamiques qui ont pris position à leur tour signant une déclaration commune contre l'euthanasie et l'aide au suicide, signé au Vatican le 28 octobre 2019. «L'euthanasie et le suicide assisté sont erronés par nature et par conséquent d'un point de vue moral et religieux et devraient être interdits sans exception. Toute pression exercée sur les malades en phase terminale pour qu'ils mettent fin à leur vie par une action active et délibérée est catégoriquement rejetée.» Des soins palliatifs qualifiés et professionnels devraient être promus et soutenus. Le Vatican a qualifié cette déclaration d'historique. C'était la première fois que des musulmans, des juifs et des chrétiens ont signé ensemble un tel document. La ligue «Médecins respectueux de la Vie» espère que ces deux déclarations importantes recevront l'attention qu'elles méritent de la part de la politique, des tribunaux et des médias.»

Déclaration commune des religions monothéistes abrahamiques sur la question de la fin de vie

Cité du Vatican, 28 octobre 2019

Préambule

Les aspects moraux, religieux, sociaux et juridiques du traitement du patient en fin de vie figurent parmi les sujets les plus difficiles et les plus largement débattus dans la médecine moderne. Ils ont produit des arguments intellectuels et passionnels intenses et un très grand nombre de publications dans toutes les cultures et sociétés.

Les questions relatives aux décisions de fin de vie présentent des dilemmes complexes, qui ne sont pas nouveaux, mais qui se sont considérablement intensifiés ces dernières années en raison de plusieurs facteurs et développements:

- Les énormes progrès scientifiques et technologiques permettent de prolonger considérablement la vie comme jamais ce n'était possible auparavant. Cependant, une survie souvent prolongée s'accompagne de douleurs et de souffrances dues à divers dysfonctionnements organiques, mentaux et émotionnels.
- Le changement fondamental dans la relation patient-médecin, qui passe d'une approche paternaliste à une approche autonome.
- Le fait que la plupart des gens dans les pays développés meurent aujourd'hui dans des hôpitaux ou des maisons médicalisées, représentant souvent des environnements étrangers et inconnus pour eux. De nombreux patients sont reliés à des machines, entourés de personnes occupées qui leur sont inconnues. Cette situation contraste avec le passé, où les gens mouraient habituellement à la maison, entourés de leurs proches dans leur environnement habituel et connu.
- La participation grandissante d'une variété de professionnels du traitement du patient en fin de vie, ainsi que l'implication des médias, du système judiciaire et du grand public. Ils portent souvent des schémas culturels, des perspectives et des opinions divergentes et même contradictoires quant à ce qui devrait ou ne devrait pas être fait pour le patient en fin de vie.
- Les changements culturels, en particulier dans les sociétés occidentales.
- La diminution des ressources financières due au coût des diagnostics et thérapies.

Les choix concernant les soins et le traitement du patient en fin de vie ne sont pas principalement d'ordre médical ou scientifique, mais plutôt de nature sociale, éthique, religieuse, juridique et culturelle. Bien que les médecins prennent des décisions fondées sur les faits, la plupart des décisions concernant le patient mourant ne sont pas de nature médico-scientifique. Elles sont plutôt fondées

sur les valeurs personnelles et l'éthique. Par conséquent, l'accompagnement du patient en fin de vie par les familles et les professionnels de santé selon les normes de la société est une tâche difficile.

Les principes et les pratiques des religions monothéistes abrahamiques, et en particulier leur compréhension du juste équilibre entre les valeurs contradictoires, ne sont pas toujours en accord avec les valeurs et pratiques humanistes séculières actuelles.

Les objectifs de cette déclaration commune sont les suivants:

- Présenter la position des religions monothéistes abrahamiques sur les valeurs et les pratiques pertinentes pour le patient en fin de vie au bénéfice des patients, des familles, des professionnels de santé et les décideurs politiques qui adhèrent à l'une de ces religions.
- Développer la capacité des professionnels de la santé de mieux comprendre, respecter, guider, aider et reconforter le patient croyant religieux et sa famille à la fin de la vie. Le respect des valeurs religieuses ou culturelles du patient est non seulement une préoccupation religieuse, mais aussi une exigence éthique pour le personnel des hôpitaux et des autres établissements où se trouvent des patients de diverses confessions.
- Promouvoir la compréhension réciproque et la synergie des différentes approches entre les traditions religieuses monothéistes et l'éthique laïque concernant les croyances, les valeurs et les pratiques pertinentes pour le patient en fin de vie.

Définition

Un patient en fin de vie est défini comme une personne souffrant d'une maladie mortelle, incurable et irréversible, à un stade où la mort se produira vraisemblablement en l'espace de quelques mois en raison de la maladie ou de ses complications directes, et ce malgré les meilleurs diagnostics et thérapies.

La souffrance et la mort

Tout en saluant les progrès de la science médicale pour prévenir et guérir les maladies, nous reconnaissons que chaque vie fera l'expérience finale de la mort. Le soin des personnes en fin de vie fait partie de notre gouvernement du don divin de la vie lorsqu'un traitement n'est plus possible, ainsi que de notre responsabilité humaine et éthique envers le patient en fin de vie (et souvent) souffrant.

La prise en compte des dimensions spécifiques humaines, spirituelles et religieuses de la mort doit être reconnue comme un objectif fondamental. Cette approche de la mort exige de la compassion, de l'empathie et du pro-

fessionnalisme de la part de chaque personne impliquée dans les soins du patient mourant, en particulier de la part des professionnels de santé responsables du bien-être psychosociologique et affectif du patient.

Utilisation de la technologie médicale en fin de vie

Les interventions humaines par des traitements et des technologies médicales ne sont justifiées que pour l'aide réelle qu'elles peuvent apporter. Par conséquent, leur utilisation exige un jugement responsable pour savoir dans quelle mesure les soins de support et de prolongation de la vie répondent véritablement aux finalités d'une vie humaine et voir quand ils ont atteint leurs limites.

Lorsque la mort est imminente malgré les moyens utilisés, il est justifié de prendre la décision d'arrêter certaines formes de traitements médicaux qui ne feraient que prolonger une vie précaire de souffrance. Néanmoins, même si les efforts déployés pour différer la mort semblent déraisonnablement lourds, nous devons faire tout ce qui est possible pour donner un réconfort, un soulagement de la douleur et des symptômes, un accompagnement, un soutien affectif et spirituel au patient en fin de vie et à sa famille.

Les professionnels de santé et la société dans son ensemble devraient respecter le souhait authentique d'un patient en fin de vie de prolonger ou protéger sa vie, même pour une courte période de temps supplémentaire, par des mesures médicales adéquates. Ces dernières comprennent la poursuite de l'assistance respiratoire, de la nutrition et de l'hydratation artificielle, de la chimiothérapie ou de la radiothérapie, des traitements antibiotiques, vasopresseurs et autres.

Ce souhait peut être exprimé soit par le patient lui-même en «temps réel», soit, s'il n'est plus en mesure de le faire, par directive médicale anticipée, par un tiers mandaté ou encore par les membres de la famille proche. Cette démarche axée sur le respect de la vie et de l'autonomie du patient peut ne pas être suivie uniquement en cas d'accord préalable formalisé avec les professionnels de santé.

Les membres du clergé sont souvent consultés par la famille pour l'aider dans ce type de décision. Dans le cas de patients croyants et/ou pratiquants ou lorsque les plus proches parents le sont également, un membre compétent du clergé doit être consulté.

Rejet de l'euthanasie et de l'aide médicale au suicide

Les questions relatives à la durée et à la finalité de la vie humaine ne devraient pas être

du ressort des professionnels de santé, dont la responsabilité est de délivrer le meilleur traitement possible à la maladie et de prodiguer le maximum de soins aux malades.

Nous nous opposons à toute forme d'euthanasie – c'est-à-dire d'acte direct, délibéré et intentionnel d'ôter la vie – ainsi qu'au suicide assisté par un médecin – c'est-à-dire à l'acte direct, à l'aide délibérée et intentionnelle au suicide – parce qu'ils contredisent fondamentalement la valeur inaliénable de la vie humaine et sont donc fondamentalement et, par conséquent moralement et religieusement mauvais, et à ce titre devraient être interdits sans exception.

La communauté de soins

Nous insistons sur l'importance du soutien communautaire dans le processus de prise de décision auquel sont confrontés le patient en fin de vie et sa famille. Le devoir de prendre soin des malades exige aussi de réformer les structures et les institutions par lesquelles les soins de santé et l'aide spirituelle sont dispensés. En tant que société, nous devons nous assurer que le désir des patients de ne pas être un fardeau financier ne les incite pas à choisir la mort plutôt que de recevoir les soins et le soutien qui pourraient leur permettre de vivre la fin de leur vie dans une forme de confort et de paix.

Pour les patients et les familles croyants/pratiquants il existe plusieurs formes possibles de soutien communautaire permettant un accompagnement réfléchi et priant par les parties concernées, comprenant des conseils médicaux, religieux et tout autre conseil adéquat. C'est à ce titre un devoir religieux de la communauté de foi envers tous ses membres, selon la responsabilité de chacun.

Soins spirituels

La plus grande contribution à l'humanisation de la fin de vie que les professionnels de santé et les personnes croyantes peuvent apporter est une présence empliée de foi et d'espérance. L'assistance spirituelle et religieuse est un droit fondamental du patient et un devoir de la communauté des croyants. Ce point est également reconnu comme étant une contribution importante par les experts en soins palliatifs.

En raison de l'interaction essentielle entre les dimensions physiques, psychologiques et spirituelles de la personne, ainsi que du devoir d'honorer ses croyances personnelles et sa foi, tous les professionnels de santé ont le devoir de créer les conditions qui permettent un accompagnement religieux pour

Le Vatican pour les soins palliatifs

L'Église catholique considère les soins palliatifs comme «la forme la plus mature et la plus progressive de proximité et de compassion humaines face aux personnes en phase terminale». L'attitude a été confirmée par le Chancelier de l'Académie Pontificale pour la Vie, *Renzo Pegoraro*, lors d'une conférence à Murcia, en Espagne. Le bio-éthicien italien y est intervenu lors de l'ouverture d'un congrès international sur le sujet, comme le rapporte le service d'information épiscopale SIR. Le but de la médecine palliative n'est plus de guérir, mais d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux personnes en phase terminale.

«Lorsque nous parlons de soins palliatifs, nous entendons une manière globale et durable de prendre soin des personnes dans les dernières étapes de leur vie», a dit *Pegoraro*. A ce stade, «toute intervention théra-

peutique doit être axée sur le bien-être de la personne; sa dignité, sa participation active aux décisions qui la concernent».

La pratique clinique montre que les demandes d'euthanasie sont souvent causées par des douleurs physiques et des sentiments de désespoir et de solitude. «La voie de l'euthanasie semble être la plus facile», a déclaré *M. Pegoraro*, mais elle ne fait en effet que contribuer à une «mondialisation de l'indifférence».

Le congrès international de deux jours sur les soins palliatifs a été organisé à la fois par l'Université catholique de San Antonio à Murcia et l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour la Science du Mariage et de la Famille.

Source: <https://www.aerzte-blatt.de/nachrichten/99128/Vatikan-wirbt-für...> du 14/11/18

(Traduction *Horizons et Débats*)

L'Association Médicale Mondiale contre l'euthanasie

L'Association Médicale Mondiale (AMM) réaffirme son engagement ferme en faveur des principes de l'éthique médicale et du traitement de la vie humaine dans le plus grand respect. L'AMM est donc fortement opposée à l'euthanasie et au suicide médicalement assisté.

Dans sa déclaration, l'euthanasie est définie comme l'administration par un médecin d'une substance mortelle ou l'exécution d'une intervention visant à provoquer la mort d'un patient compétent sur sa propre demande volontaire.

Le suicide assisté par un médecin est défini comme l'acte d'un médecin qui, à la demande volontaire d'un patient compétent, lui offre délibérément la possibilité de mettre fin à sa propre vie en lui prescrivant ou en lui fournissant

des substances médicales pour causer la mort.

Aucun médecin ne devrait être contraint de pratiquer l'euthanasie ou au suicide assisté, de même qu'un médecin ne doit pas être tenu de prendre des décisions d'orientation à cette fin.

Nonobstant ce qui précède, un médecin qui respecte le droit fondamental du patient de refuser un traitement médical n'agit pas de manière contraire à l'éthique en renonçant ou en refusant des soins non souhaités, même si le respect d'une telle volonté entraîne la mort du patient.

Source: <https://www.wma.net/news-post/world-medical-association-reaffirms-opposition-to-euthanasia-and-physician-assisted-suicide/>, adopté par la 70^e Assemblée générale de l'AMM, Tbilissi, Géorgie, octobre 2019

«Déclaration commune des religions ...»

suite de la page 4

quiconque le demande, explicitement ou implicitement.

Promotion des soins palliatifs

Tout patient en fin de vie devrait recevoir les meilleurs soins palliatifs possibles – physiques, émotionnels, sociaux, religieux et spirituels. Le domaine relativement nouveau de la médecine des soins palliatifs a fait de grands progrès et demeure en mesure de fournir un soutien complet et efficace aux patients en fin de vie et à leur famille. Par conséquent, nous encourageons les soins palliatifs pour le patient en fin de vie et sa famille.

Les soins palliatifs visent à assurer la meilleure qualité de vie pour les patients souffrant d'une maladie incurable et progressive, même lorsque leur maladie ne peut être traitée, exprimant ainsi la grandeur de la vocation humaine de prendre soin les uns des autres, surtout de ceux qui souffrent. Les services de soins palliatifs, fournis par un système organisé et hautement structuré pour la prestation des soins, sont essentiels à la réalisation de la mission la plus ancienne de la médecine: «prodiguer des soins même lorsqu'il n'y a pas de traitement». Nous encourageons les professionnels et les étudiants à se spécialiser dans ce domaine de la médecine.

Conclusion

Sur la base des arguments et des justifications formulés dans cette déclaration, les trois religions monothéistes abrahamiques partagent des objectifs communs et sont en accord complet avec leur approche des situations de fin de vie. Par conséquent, nous affirmons que:

- L'euthanasie et l'aide médicale au suicide sont fondamentalement et, en conséquence, moralement et religieusement répréhensibles et devraient être interdites sans exception. Toute pression exercée sur les patients mourants pour qu'ils mettent fin à leurs jours par des actions actives et délibérées est catégoriquement rejetée.
- Aucun professionnel de santé ne devrait être contraint ou soumis à des pressions pour contribuer directement ou indirectement à la mort délibérée et intentionnelle d'un patient par suicide assisté ou par une quelconque forme d'euthanasie, surtout quand cela s'oppose à ses convictions religieuses. A ce titre, la possibilité de l'objection de conscience à des actes qui entrent en conflit avec les valeurs éthiques d'une personne, objection qui existe depuis longtemps, devrait être respectée. Cela est également valable quand de tels actes ont été acceptés par le système juridique local ou par certains groupes de citoyens. Les objections morales concernant les questions de vie et de mort tombent sans aucun

doute dans la catégorie de l'objection de conscience qui devrait être universellement respectée.

- Nous encourageons et appuyons les soins palliatifs professionnels partout et pour tout le monde. Même lorsque les efforts pour éviter la mort semblent déraisonnablement lourds, nous sommes moralement et religieusement tenus de fournir le confort, le soulagement de la douleur et des symptômes, l'accompagnement, les soins et l'aide spirituelle au patient en fin de vie et à sa famille.
- Nous demandons des lois et des politiques qui protègent les droits et la dignité du patient en fin de vie, afin d'éviter l'euthanasie et de promouvoir les soins palliatifs.
- En tant que société, nous devons nous assurer que le souhait des patients de ne pas être un fardeau ne leur inspire pas le sentiment d'être inutile et une perte de la conscience de la valeur et de la dignité de leur propre vie, à qui le soin et l'accompagnement est dû jusqu'à sa fin naturelle.
- Tous les professionnels de santé devraient avoir le devoir de créer les conditions dans lesquelles l'assistance religieuse est assurée à quiconque en fait la demande, explicitement ou implicitement.
- Nous nous engageons à utiliser nos connaissances et nos recherches pour façonner des politiques qui favorisent les soins corporels, socio-émotionnels et spi-

rituels, et le bien-être en donnant la meilleure information et les meilleurs soins aux personnes confrontées à une maladie grave et à la mort.

- Nous sommes déterminés à mobiliser nos communautés sur les questions de bioéthique liées au patient en fin de vie et à les former aux techniques d'accompagnement des personnes en souffrance et en fin de vie.
- Nous nous sommes engagés à sensibiliser le public aux soins palliatifs par l'éducation et à la recherche de financements pour les traitements pour les personnes en souffrance et en fin de vie.
- Nous sommes déterminés à apporter une aide à la famille et aux proches des patients en fin de vie.
- Nous demandons à tous les décideurs et professionnels de santé de se familiariser avec cette position et cet enseignement des religions monothéistes abrahamiques, afin de fournir les meilleurs soins aux patients en fin de vie et à leurs familles qui appartiennent à ces communautés et suivent leurs traditions religieuses et leurs prescriptions morales.
- Nous sommes déterminés à faire participer les autres religions et toutes les personnes de bonne volonté.

Source: <https://srp-presse.fr/index.php/2019/11/08/mourir-dans-la-dignite-la-declaration-commune-des-grandes-religions-monotheistes/>

Conclusion de la déclaration commune des religions monothéistes abrahamiques

Sur la base des arguments et des justifications formulés dans cette déclaration, les trois religions monothéistes abrahamiques partagent des objectifs communs et sont en accord complet avec leur approche des situations de fin de vie. Par conséquent, nous affirmons que:

- L'euthanasie et l'aide médicale au suicide sont fondamentalement et, en conséquence, moralement et religieusement répréhensibles et devraient être interdites sans exception. Toute pression exercée sur les patients mourants pour qu'ils mettent fin à leurs jours par des actions actives et délibérées est catégoriquement rejetée.
- Aucun professionnel de santé ne devrait être contraint ou soumis à des pressions pour contribuer directement ou indirectement à la mort délibérée et intentionnelle d'un patient par suicide assisté ou par une quelconque forme d'euthanasie, surtout quand cela s'oppose à ses convictions religieuses. À ce titre, la possibilité de l'objection de conscience à des actes qui entrent en conflit avec les valeurs éthiques d'une personne, objection qui existe depuis longtemps, devrait être respectée. Cela est également valable quand de tels actes ont été acceptés par le système juridique local ou par certains groupes de citoyens. Les objections morales concernant les questions de vie et de mort tombent sans aucun

doute dans la catégorie de l'objection de conscience qui devrait être universellement respectée.

- Nous encourageons et appuyons les soins palliatifs professionnels partout et pour tout le monde. Même lorsque les efforts pour éviter la mort semblent déraisonnablement lourds, nous sommes moralement et religieusement tenus de fournir le confort, le soulagement de la douleur et des symptômes, l'accompagnement, les soins et l'aide spirituelle au patient en fin de vie et à sa famille.
- Nous demandons des lois et des politiques qui protègent les droits et la dignité du patient en fin de vie, afin d'éviter l'euthanasie et de promouvoir les soins palliatifs.
- En tant que société, nous devons nous assurer que le souhait des patients de ne pas être un fardeau ne leur inspire pas le sentiment d'être inutile et une perte de la conscience de la valeur et de la dignité de leur propre vie, à qui le soin et l'accompagnement est dû jusqu'à sa fin naturelle.
- Tous les professionnels de santé devraient avoir le devoir de créer les conditions dans lesquelles l'assistance religieuse est assurée à quiconque en fait la demande, explicitement ou implicitement.
- Nous nous engageons à utiliser nos connaissances et nos recherches pour façonner des politiques qui favorisent les soins corporels, socio-émotionnels et spirituels, et le bien-être en donnant la meilleure information et les meilleurs soins aux

personnes confrontées à une maladie grave et à la mort.

- Nous sommes déterminés à mobiliser nos communautés sur les questions de bioéthique liées au patient en fin de vie et à les former aux techniques d'accompagnement des personnes en souffrance et en fin de vie.
- Nous nous sommes engagés à sensibiliser le public aux soins palliatifs par l'éducation et à la recherche de financements pour les traitements pour les personnes en souffrance et en fin de vie.
- Nous sommes déterminés à apporter une aide à la famille et aux proches des patients en fin de vie.
- Nous demandons à tous les décideurs et professionnels de santé de se familiariser avec cette position et cet enseignement des religions monothéistes abrahamiques, afin de fournir les meilleurs soins aux patients en fin de vie et à leurs familles qui appartiennent à ces communautés et suivent leurs traditions religieuses et leurs prescriptions morales..
- Nous sommes déterminés à faire participer les autres religions et toutes les personnes de bonne volonté.

28 octobre 2019, Cité du Vatican

Source: <https://srp-presse.fr/index.php/2019/11/08/mourir-dans-la-dignite-la-declaration-commune-des-grandes-religions-monotheistes/>

Plus de démocratie directe en Allemagne (Partie 6)

L'empathie politique

par Christian Fischer, Cologne

Dans les parties 1 à 4 précédentes de cette série, les questions structurelles et institutionnelles ont été présentées, et dans la partie 5, l'exemple d'un citoyen actif et d'un démocrate intègre a été exposé. Enfin, dans cette sixième partie, un regard est porté sur le personnel politique au sein des institutions. Sans personnel à plein temps, un Etat moderne, du moins au niveau central, ne peut pas exister, ni-même la démocratie directe. Mais la démocratie ne peut devenir plus directe que s'il y a une meilleure coopération à la fois au sein de la «classe politique» et entre les citoyens et les politiciens.

C'est presque une loi de la nature: de nombreux citoyens pensent que les politiciens sont des êtres plus ou moins sans principes et qui aiment à croire à un futur prometteur. Ils considéreraient leurs promesses électorales comme un moyen de parvenir à une fin, mais pas comme une mission sérieuse. Il n'est pas nécessaire de faire des études scientifiques pour savoir qu'il y a des arguments pour et contre cette vision des choses. Presque tous les citoyens pourront en parler. Les contre-exemples sont alors considérés comme des exceptions qui confirment la règle.

La problématique des politiciens de carrière

Cela dit-il tout sur les politiciens professionnels? Ne sont-ils que les carriéristes corrompus d'une pièce de théâtre chaotique sans metteur en scène pour les guider? Ou sont-ils même des agents contrôlés d'un «état profond», les représentants d'une «démocratie de façade», comme on l'appelle dans le jargon néo-marxiste? On peut aussi trouver des arguments pour cela. Le manque de scrupules ne saurait être la seule explication au fait qu'un gouvernement fédéral social-démocrate et pacifiste, par exemple, soit responsable du déclenchement agressif d'une guerre ayant lieu, à nouveau, sur le sol allemand, ou d'un programme de coupes sociales ayant transformé l'économie en un pays modèle pour les «réformes» néolibérales. Certes, il existe des groupes de réflexion influents, à commencer par le *Council on Foreign Relations* et s'étendant à ses innombrables branches et partenaires de coopération dans le secteur politique et médiatique (!),¹ qui fixe les orientations politiques dans l'intérêt des grandes entreprises et des grandes banques, positionnant le personnel à des postes politiques importants. Personne n'a besoin de devenir un théoricien du complot lorsqu'il met en évidence ces liens évidents. Il faut plutôt faire attention à ne pas devenir un praticien du complot.

Néanmoins, la mise en œuvre d'objectifs politiques contrôlés de manière centralisée jusqu'aux différents niveaux politiques n'est pas une voie à sens unique au sens d'une chaîne de commandement militaire – ce sont toujours des personnes ayant leurs propres caractéristiques qui mettent en œuvre entièrement ou bien partiellement, ou tentent de contourner les objectifs politiques d'un niveau supérieur (ou d'un «Etat inférieur») ou ne sont même pas concernées par ceux-ci. La mise en œuvre ne se fait pas (seulement) par une corruption maladroite sous forme de valises noires pleines; il y en a probablement moins ici que sur d'autres continents, où l'utilisation de bureaux politiques pour l'enrichissement à plein temps de son propre clan est à l'ordre du jour. Ici, cela fonctionne de manière plus «civilisée»: ceux qui prennent le chemin d'un politicien professionnel abandonnent souvent leur profession ou la mettent de côté pour une période indéfinie, s'ils en avaient une, et se comportent plus ou moins comme un employé envers son patron – peut-être pour devenir eux-mêmes un jour patron ou chef de service, ou au moins pour avoir un revenu sûr. La fonction politique devient un poste avec toutes les lois hiérarchiques ou, au mieux, les petites libertés qui existent dans la profession.² Le mandat de l'électorat risque donc de devenir une seconde nature; la porte est ouverte à la dépendance politique vis-à-vis d'autorités supérieures ou supposées plus compétentes, que celles-ci proviennent d'une

source financièrement puissante ou idéologique.

Le politicien comme éducateur du citoyen?

Il n'est pas rare que cette attitude vaniteuse soit encore exercée, où le politicien a une sorte de devoir éducatif envers le citoyen. Les idéologies de la tradition de gauche en particulier aiment utiliser l'effet incontestable de la propagande politique, qui fonctionne si intelligemment que même les intellectuels en sont presque surmenés.³ Cette vision du citoyen ouvre la voie aux politiciens qui infligent diverses sortes de paternalisme à leurs électeurs et ne le dissimulent même pas sous l'étiquette du «nudging» [paternalisme libéral] de la Nouvelle Allemagne par exemple. Il faut «pousser secrètement» les autres, c'est-à-dire les conduire sans se faire remarquer, pour qu'ils avancent dans la bonne direction. Moins «idéologiquement fondée» après les défaites électorales, on entend souvent la seule phrase apparemment autocritique: «Nous n'avons pas été capables de rendre nos objectifs suffisamment clairs ...», ce qui signifie en langage clair: le citoyen n'a pas compris notre programme sensé. Bien sûr, les politiciens doivent faire des suggestions, et c'est le but: mais des propositions, et non des instructions ou même des programmes éducatifs. C'est presque déjà une perte de démocratie intellectuelle.

Il est également intéressant de noter le comportement des politiciens entre eux: les différentes factions du parti et leurs protagonistes se comportent – au moins à l'extérieur – comme des entreprises concurrentes adhérentes au même contrat (le vote). Celui qui a gagné est alors heureux de ne plus avoir à considérer le perdant, à moins qu'il ne doive former des coalitions en raison de l'absence de sa propre majorité. C'est la règle dans le paysage désormais large des partis allemands. Il faut donc «malheureusement» encore tenir compte de la volonté des partenaires de la coalition – qui est après tout la bienvenue comme excuse pour rompre les promesses électorales. Le fait que l'opposition parlementaire représente également une volonté légitime de l'électeur est souvent oublié par le «propriétaire» de l'exécutif.

Bataille pour l'image plutôt que débat sur les sujets de fond

En fait, les batailles de profilage parlementaire ont souvent peu à voir avec un débat de fond, même s'il est vrai que les décisions importantes sont préparées en coulisses, indépendamment des majorités politiques. En dehors de la sphère publique, les parlementaires travaillent souvent en collaboration. Ils acceptent souvent, au-delà des clivages politiques, de prendre des décisions de grande portée dont ils ont (ou peuvent avoir) à peine pris connaissance, comme le traité de sauvegarde de l'environnement,⁴ pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres.

Néanmoins, il y a des personnes qui travaillent là-dedans et qui, dans de nombreux cas, ont probablement décidé de «se lancer en politique» par sens des responsabilités et pas toujours pour des raisons de carrière. Le sens des responsabilités peut avoir différentes couleurs; les axes thématiques peuvent être définis et évalués différemment. Dans ce cas, la démocratie ne serait pas en danger, au contraire. Et tant qu'un député ne s'est pas soumis inconditionnellement à son parti ou à des lobbies extérieurs, il reste indépendant dans ses décisions. Nous, les citoyens, devons trouver et exiger de tels députés. C'est une autre façon de parvenir à une démocratie plus directe.

D'autre part, il existe de nombreuses initiatives et campagnes citoyennes qui peuvent influencer des décisions plus ou moins politiques, mais qui souvent ne visent pas directement le travail institutionnel. Beaucoup se considèrent comme des mouvements démocratiques en dehors des institutions démocratiques, de plus en plus aussi sur un plan purement numérique. L'ignorance souvent associée aux institutions démocratiques montre un dangereux oubli de l'histoire.

Perspectives personnelles

Il ne suffit certainement pas de faire appel à l'intérêt général représenté par chaque membre du Parlement. Mais on ne peut faire sans non plus. Tout d'abord, il doit y avoir ce qu'on appelait autrefois l'opposition extra-parlementaire, et toutes les oppositions apparaissant maintenant sous de nombreuses formes différentes. Les politiciens réagissent parfois positivement à cette situation par simple intérêt. Mais ces mouvements devraient désormais prendre la forme de référendums réguliers. Le travail préparatoire à cet effet, à savoir la collecte d'approbations pour certains objectifs, est toujours lié à des discussions objectives entre les citoyens; il sert à objectiver le débat politique et, d'une manière générale, à éduquer la population. Bien sûr, il faut étendre les possibilités de référendum (partie 1 de cette série), ce qui peut se faire en fin de compte à l'aide des référendums eux-mêmes, mais aussi seulement avec l'aide des membres du parlement.

Deuxièmement, il faut ajouter que les citoyens honnêtes et de bonne volonté doivent également assumer des fonctions politiques. Une modification du droit de vote (partie 2) pourrait créer des structures et des réalités plus proches des gens et moins partisans. Même notre loi électorale actuelle permet des candidatures relativement faciles aux parlements des Etats et au Parlement fédéral sans affiliation à un parti; une façon correcte de le faire serait de limiter le soutien de l'Etat aux partis et de l'augmenter pour les candidats indépendants sans base de parti. Une représentation fédérale plus directe par l'élection directe des membres du Bundesrat (partie 3), qui est moins dominée par les partis, peut également créer des représentants élus plus proches du peuple. Il est tout aussi important de faire respecter une plus grande autonomie des municipalités (partie 4), ce qui favoriserait généralement l'engagement personnel des citoyens.

Les députés sont les représentants de l'ensemble du peuple

Cependant, comment les citoyens deviennent des «parlementaires» et des «décideurs»: Que pouvons-nous, que devons-nous attendre des parlementaires «réels et existants»? Réponse: Ils devraient refléter de manière adéquate les opinions et les souhaits des citoyens avec leurs contradictions et conduire à des solutions. On ne rappellera jamais assez que tous nos délégués sont les représentants du peuple tout entier et ne sont pas liés par des ordres et des instructions (Loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne, art. 38); ils ne sont pas les délégués de leur parti! Il convient à ce stade de critiquer l'expression «parti populaire», encore utilisée avec plaisir aujourd'hui. Ce terme est une contradiction en soi. Un parti (lat.: pars = partie) ne représente pas l'ensemble. Elle peut défendre les intérêts de certains groupes sociaux ou des priorités politiques particulières, mais à côté d'elle, il y a toujours d'autres parties (partis), fondamentalement égales. Il s'agit de trouver un compromis entre ces parties, et non d'identifier les objectifs des partis avec l'ensemble. Il n'y a pas de «parti populaire», du moins pas dans une démocratie.

C'est le devoir de chaque «parti» de trouver un compromis et cela vaut même pour la relation entre le gouvernement et l'opposition. Après tout, le succès électoral n'est pas un aveu de la dictature de la majorité avant les prochaines élections. Bien sûr, les vainqueurs des élections ont le devoir et la légitimité d'accorder une attention particulière à leur circonscription; néanmoins, il s'agit toujours du bien commun, qui inclut les intérêts de l'opprimé. En fait, dans notre paysage de partis désormais diversifié, la plupart des décisions sont prises à l'unanimité. Cependant, cela n'est guère dû à la lutte pour le compromis, mais souvent à l'influence de puissants groupes de réflexion, comme mentionné ci-dessus, auxquels de nombreux députés se soumettent pour les raisons également mentionnées ci-dessus. De nos jours, les débats politiques ont tendance à être mis en scène comme des spectacles pour démon-

trer une «culture du débat» et/ou pour éviter des décisions impopulaires dans d'autres domaines.

Le modèle de compromis entre les différents groupes d'intérêt, qu'il s'agisse de partis ou de députés indépendants, est le meilleur pour une législation démocratique. Cela peut également inclure le lobbying. Un parti n'est rien d'autre qu'un groupe de pression. Les lobbyistes ne deviennent un problème que lorsqu'ils opèrent en coulisses. Ce problème doit être abordé avec une transparence intrinsèque: publication des revenus des députés, des ministres, des partis, et est accessible à tous; restriction de ces revenus; divulgation des agendas: Les personnes occupant une fonction publique ne doivent suivre personne d'autre que leur conscience, mais le public a le droit de savoir ce qu'elles font en leur nom.

Le système de concordance en Suisse

La concordance au niveau du gouvernement développée en Suisse il y a 60 ans est intéressante: une grande coalition des quatre partis les plus forts avec une répartition fixe des sièges; cela ne change que si les tendances à long terme (pas déjà après une élection!) montrent que la répartition ne représente clairement plus la volonté des électeurs.⁵ A première vue, on peut dire que cela n'est pas démocratique: Où est l'opposition, qui existe d'ailleurs encore en Suisse sous la forme de petits partis?

Réponse: Tout d'abord, en Suisse, le peuple lui-même fonctionne comme l'opposition grâce aux possibilités d'influence directe (référendum et initiative); les élus le savent et y sont préparés. Deuxièmement, les partis qui ne font pas partie du gouvernement ont également une certaine influence; sinon, ils n'auraient pas existé depuis longtemps. Ici, les élus des pouvoirs exécutif et législatif s'offrent beaucoup moins le «luxe» des combats spectaculaires, dans lesquels le peuple est dégradé au rang de spectateur, mais se voient davantage comme les organes exécutifs de la volonté du peuple (au pluriel), qui s'articulent à travers les élections et les votes. Les perturbations, qui existent également dans ce système aujourd'hui, ne doivent pas être discutées ici.

Le personnel politique professionnel, sans lequel aucune démocratie moderne ne peut fonctionner, porte toujours en lui le germe qui consiste à repousser le contact avec le citoyen et à s'orienter vers les «lois» internes du processus politique. C'est pourquoi, s'il doit y avoir des possibilités de contrôle structurel par les citoyens d'une part, les députés et les fonctionnaires du gouvernement doivent toujours donner l'exemple d'honnêteté et d'incorruptibilité et pratiquer une attitude éthique axée sur le bien commun. Ne riez pas, cher lecteur, mais contredisez si vous le pouvez: Même les instruments de contrôle ne valent que pour les personnes qui les utilisent, et ceux qui ne veulent pas être contrôlés trouveront des moyens de s'en sortir dans n'importe quelle structure. Des structures démocratiques pour la formation de l'opinion, la prise de décision et le contrôle sont donc indispensables, mais ne constituent pas une garantie tant que des personnes responsables ne sont pas à l'œuvre.

L'éthique pour le bien commun comme base de la démocratie

La démocratie a donc besoin de citoyens, de parlementaires, de gouvernements pour lesquels le bien commun est une préoccupation éthique. Il y a un besoin de personnes qui, outre leurs compétences professionnelles, sont formées avant tout à l'histoire et à la connaissance de la nature humaine et qui sont vigilantes dans le suivi de leur travail. C'est la base indispensable de la vie démocratique, quels que soient les détails du système politique. L'engagement patient en faveur d'une éducation globale et d'une éthique orientée vers le bien commun est donc une tâche permanente parallèlement à toute politique quotidienne.⁶ Nous ne pouvons vivre et améliorer notre démocratie que sur le terrain. Nous ne

L'instruction directe, plus grande étude au monde sur l'efficacité de l'enseignement

par Peter Aebersold

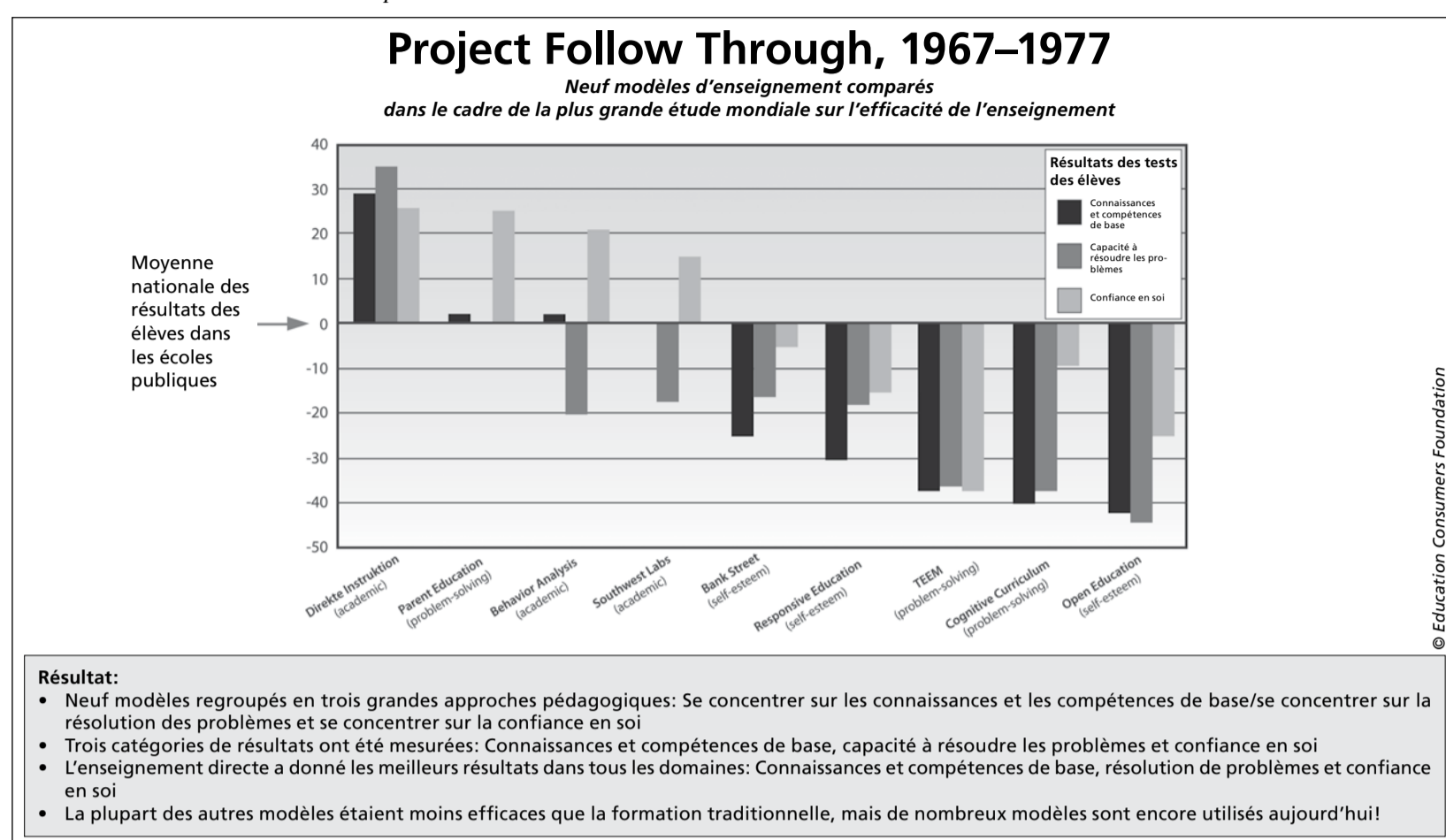
Dans l'étude la plus longue, la plus coûteuse et la plus importante d'Amérique sur l'efficacité des méthodes d'enseignement dans les écoles publiques, il y a eu un gagnant exceptionnel, l'enseignement en classe commune sous forme d'«instruction directe».

L'instruction directe est une méthode d'enseignement centrée sur l'enseignant qui enseigne des connaissances factuelles et de base et développe des compétences cognitives. L'enseignant contrôle et structure activement le processus d'apprentissage. L'«instruction directe» met l'accent sur les compétences de base et les décompose en petites étapes d'apprentissage. Par exemple, les enfants apprennent à lire en apprenant la prononciation des lettres avant les noms des lettres. Ils doivent maîtriser chaque compétence avant de passer à la suivante. Les enseignants suivent quotidiennement les progrès de chaque élève. Ils sont attentifs à leur comportement et encouragent les bons comportements. Ils ignorent largement les mauvais comportements s'ils les perçoivent comme l'expression d'un élève découragé. Ils partent du principe que les mauvais comportements se résorberont d'eux-mêmes si l'élève réussit à apprendre.

Apprendre à distinguer les mots homophones

Les enfants sont principalement classés en fonction de leur niveau de performance et non en fonction de leur âge ou d'autres critères. Ils peuvent en tirer le plus grand profit s'ils forment une classe aussi homogène que possible, dans laquelle chacun peut suivre les leçons. C'est pourquoi les leçons en classe ne se poursuivent que lorsque tout le monde a compris la matière.

L'étude à long terme «Project Follow Through» (FT), qui a débuté en 1967 et s'est terminée en 1995 après presque 30 ans, reste la plus grande expérience pédagogique et scientifique au monde avec plus de 100 000 élèves participants dans 180 communautés scolaires pour un coût d'environ un milliard de dollars. L'objectif était de trouver les méthodes les plus efficaces pour enseigner aux enfants défavorisés. L'objectif était de faire passer les élèves défavorisés, qui n'avaient auparavant atteint que le 20^e percentile (correspondant à une note de



Les modèles d'enseignement examinés ont été divisés en trois grands groupes:

- Les modèles de compétences affectives (également connus sous le nom d'estime de soi) se sont concentrés sur la promotion d'une estime de soi positive pour encourager l'apprentissage et le développement des étudiants défavorisés. Les expériences qui renforcent l'estime de soi sont considérées comme un catalyseur pour l'apprentissage à tous les niveaux (Bank Street, Responsive Education et Open Education).
- Une autre catégorie (appelée modèles de résolution de problèmes ou modèles de compétences cognitives) s'est concentrée sur la promotion de la réflexion et des compétences de résolution de problèmes. Faire face à des problèmes complexes devrait automatiquement conduire à l'acquisition de compétences de base et à l'estime de soi. (éducation des parents, TEEM, programme cognitif)
- La catégorie des modèles de compétences de base ou modèles académiques était basée sur l'idée que l'apprentissage doit se faire de bas en haut, c'est-à-dire que les enfants peuvent développer des capacités de réflexion et de résolution de problèmes plus complexes ainsi que l'estime de soi en apprenant et en maîtrisant les compétences de base en langue et en calcul. (Instruction directe, analyse du comportement et laboratoires Southwest).

Les résultats au-dessus de la ligne zéro indiquent un changement positif dans la zone concernée, ceux en dessous de la ligne zéro indiquent une détérioration de la zone concernée.

1,2 sur une échelle de notation dont la note la plus élevée est 6), de ce niveau de départ à la moyenne américaine (50^e percentile, correspondant à la 3^e année).

Le ministère américain de l'éducation (DOE) a financé 22 programmes éducatifs très différents dans 51 districts scolaires comptant un nombre disproportionné d'enfants pauvres. Des résultats de tests standardisés ont été recueillis auprès de près de 10 000 enfants ayant participé au programme de suivi et

auprès d'enfants n'ayant pas participé au programme de suivi. Les modèles approuvés par le DOE ont été développés par des scientifiques de l'éducation d'universités américaines renommées. La seule exception a été le modèle «Direct Instruction» développé par l'enseignant préscolaire Siegfried Engelmann de l'Illinois. Les scientifiques se sont inspirés des théories pédagogiques de John Dewey et de Jean Piaget, tandis qu'Engelmann a développé son modèle en collaboration avec ses collègues enseignants et s'est appuyé sur les expériences de la vie scolaire quotidienne.

L'évaluation des données de suivi a pris neuf ans. L'évaluation a coûté 30 millions de dollars et a été menée par deux instituts indépendants. Les résultats sont évidents: en termes de performances scolaires, les enfants qui ont participé à la méthode axée sur l'«instruction directe» ont obtenu de meilleurs résultats que leurs pairs dans les groupes de comparaison scientifique. L'«instruction directe» est la seule méthode qui a permis d'atteindre l'objectif consistant à rapprocher les performances des élèves les plus faibles de la moyenne américaine dans toutes les matières (lecture, arithmétique, orthographe, langue ainsi que compétences de base, capacités cognitives et estime de soi). Les évaluations ultérieures de 1000 diplômés du programme «Direct Instruction» ont montré sa durabilité. Ils étaient encore en avance sur leurs cohortes comparatives dans la classe de fin d'études secondaires (12^e année, 17 ans).

Malgré ce grand succès, le groupe de surveillance fédéral américain pour le «Follow Through» a mis fin au programme «Direct Instruction» et a réduit son budget, tout en poursuivant d'autres méthodes qui ont conduit à des échecs spectaculaires. Les politiciens scolaires n'ont jamais accepté l'«Instruction directe» parce qu'ils n'aimaient pas les résultats de l'évaluation scientifique.

Les enseignants qui ont choisi avec enthousiasme l'une des méthodes «modernes» des pédagogues (formes d'enseignement ouvertes, apprentissage autonome, orientation vers les compétences, constructivisme, etc.) ont refusé d'y renoncer, même si elles n'étaient pas très efficaces. Ils ont essayé d'apprendre aux enfants comment apprendre par eux-mêmes et ont donc voulu augmenter l'estime de soi de leurs élèves. Le résultat a été que les élèves de

ces modèles ont atteint des niveaux de lecture et de mathématiques encore plus faibles que les groupes témoins qui n'ont pas participé au programme de suivi.

Néanmoins, les méthodes qui ont échoué se sont répandues en Amérique «comme le feu dans la paille de maïs». Le feu de paille «moderne» s'est d'abord répandu dans les pays anglo-saxons, puis, encouragé par l'OCDE, dans les pays de l'OCDE. Ironiquement, avec Pise, l'OCDE a également fourni l'instrument de mesure pour montrer comment les performances scolaires diminuent dans les pays de l'OCDE axés sur les compétences.

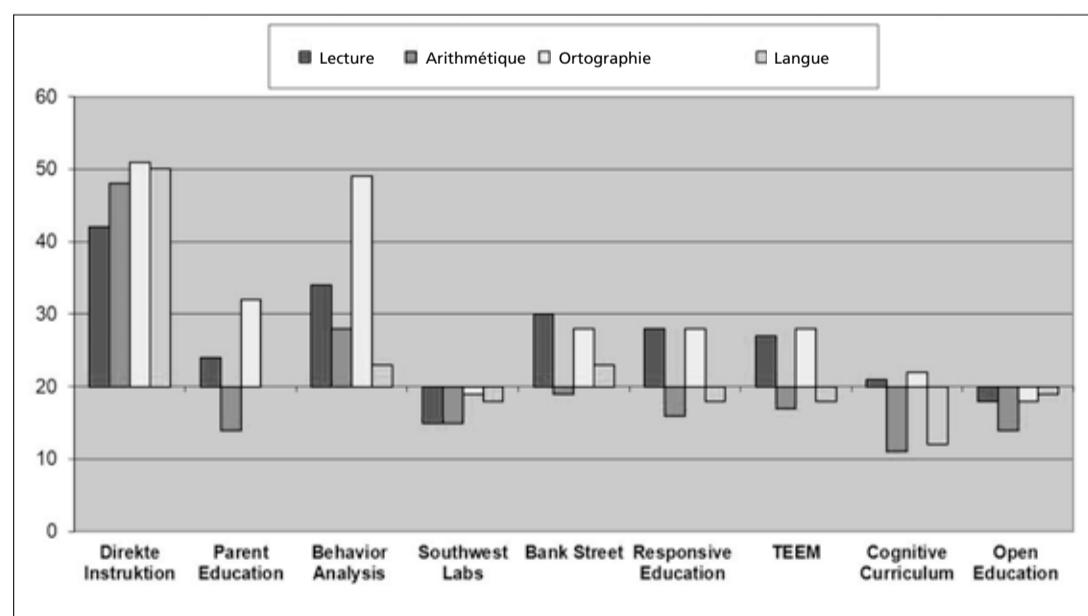
Le projet «Follow Through» a montré que la recherche sur l'impact scientifique, récemment confirmée de façon impressionnante par l'étude meta-meta de Hattie, et la pratique «moderne» en classe étaient encore étrangères l'une à l'autre. Les Etats-Unis ont ainsi manqué une occasion unique. Tant que les deux ne seront pas réunies, les écoliers américains continueront à recevoir une éducation de seconde classe.

Une éducation inadéquate appauvrit non seulement les classes les moins instruites, mais aussi des pays entiers. Ce n'est probablement pas une coïncidence si les lauréats asiatiques de Pise ont réussi, grâce à leur système éducatif et à leurs méthodes traditionnelles éprouvées, à sortir plus de 700 millions de personnes de la pauvreté au cours des quatre dernières décennies.

Pour la Suisse, la débâcle du matériel pédagogique «passe-partout», axé sur les compétences et à faible impact, devrait être un signal d'alarme clair.

Sources:

- Tashman, Billy: *Our Failure To Follow Through*, «New York Newsday» 11/15/94
- Grossen, Bonnie: *The Story Behind Project Follow Through*, University of Oregon
- Engelmann, Siegfried: *War Against the Schools' Academic Child Abuse*. Halcyon House, Portland 1992
- Adams, Gary L.; Engelmann, Siegfried: *Research on Direct Instruction: 25 Years Beyond DISTAR*. Edition Educational Achievement System, Seattle WA 1996
- Engelmann, Siegfried. *Teaching needy kids in our backward system: 42 years of trying*. Association for Direct Instruction ADI Press, Eugene (Oregon) 2007
- https://de.wikipedia.org/wiki/Project_Follow_Through
- https://de.wikipedia.org/wiki/Siegfried_Engelmann



«Plus de démocratie directe ...»

suite de la page 6

devons pas vouloir ignorer ce qui a été réalisé, ni même vouloir le détruire. Seuls les révolutionnaires étrangers au monde empruntent sans cesse cette voie sans issue, qu'ils considèrent comme un raccourci. L'interaction empathique entre les responsables démocratiques et les citoyens est à l'ordre du jour. Ce n'est que de cette manière que la tâche démocratique la plus importante peut être résolue: la volonté du peuple en tant que la primauté politique sur les grands lobbyistes privés et les bellicistes.

¹ p. ex.: Ploppa, Hermann. *Die Macher hinter den Kulissen*, Frankfurt 2014; Rügemeier, Werner. *Die Kapitalisten des 21. Jahrhunderts*, Köln 2018; Mies, Ulrich. *Der tiefe Staat schlägt zu*, Rotenburg 2019; Swiss Propaganda Research: <https://swprs.org/die-propaganda-matrix/>

² p. ex.: <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/bundestag-diese-abgeordneten-stimmen-oft-gegen-die-eigene-fraktion-a-1279893.html>

³ p. ex. Rainer Mausfeld: <https://www.heise.de/tp/features/Wir-leben-in-einer-Zeit-der-Gegenaufklaerung-4178715.html?seite=all>

⁴ Malgré de solides arguments sur l'inconstitutionnalité, sans attendre la décision pertinente, sans en connaître le contenu exact, les députés européens ont voté en faveur du mécanisme européen de stabilité à plus de deux tiers: <https://www.welt.de/debatte/kommentare/article107264390/De-ESM-ist-ein-erneuter-Verfassungsbruch.html>; <https://www.welt.de/politik/ausland/article107298975/Deutliches-Ja-vom-Bundestag-zu-ESM-und-Fiskalpakt.html>

⁵ Trimborn, Marc. Ohne Kompromisse keine Schweiz, in: *Neue Zürcher Zeitung International* vom 2.8.2019, page 15

⁶ Liessmann, Konrad Paul. Was ist Bildung? in: *Zeit-Fragen* vom 10.9.2019; <https://www.zeit-fragen.ch/de/ausgaben/2019/nr-20-10-september-2019/was-ist-bildung.html>

Qui a inventé l'horloge?

Ce n'étaient pas les Suisses – mais la nature!

par Heini Hofmann

La Suisse ne s'identifie pas avec le chocolat, le fromage et les machines; elle est avant tout le pays des horloges, le berceau de la mesure du temps. La Maîtrise des horlogers de Genève, fondée en 1601, fut probablement la première corporation horlogère du monde. Pourtant ce ne furent pas les Suisses qui ont inventé l'horloge, mais la nature!

Les appareils à mesurer le temps existaient bien avant l'horloge électronique et mécanique. Cela est vrai, il y eut le cadran solaire avec son ombre itinérante, l'horloge hydraulique et le sablier ainsi que l'horloge à huile et à bougie. Mais avant que les hommes soient concernés avec la mesure du temps, c'est la nature qui disposait, depuis longtemps, de l'horloge biologique, l'horloge intérieure comme on la nommait, un chef-d'œuvre sophistiqué devant lequel tout chronomètre s'éclipse.

L'horloge des fleurs, l'horloge des oiseaux

Au fur et à mesure que l'humanité se civilisait, elle éprouvait le besoin de disposer d'un schéma de la répartition du temps, bien précieux mais passager, et de le mesurer. La question banale «Quelle heure est-il?» devenait omniprésente. Mais comment y répondre lorsque toute horloge fait défaut? Tout simplement, en écoutant les oiseaux et en observant les fleurs! Aussi le fameux naturaliste suédois Carl de Linné, fondateur du système biologique, développa-t-il en 1751 déjà une horloge florale basée sur l'ouverture et la fermeture des pétales de différentes fleurs, réputée assez précise.

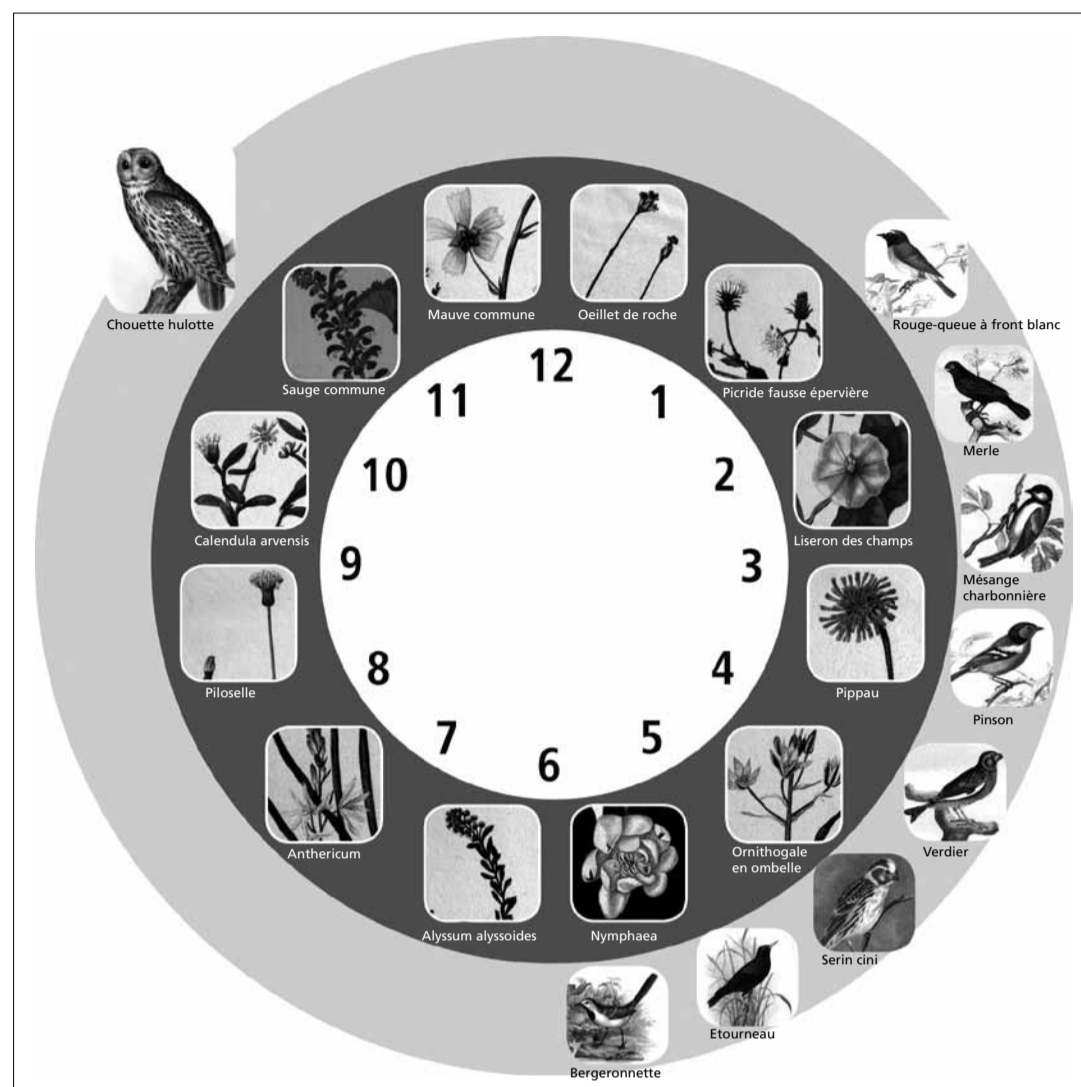
Encore plus détaillée, une horloge à oiseaux du XIX^e siècle tente de construire une échelle de mesure du temps. En voilà donc quelques échantillons: 1.00 à 1.30 chant du pinson des arbres; 2.00 à 2.30 chant de la fauvette à tête noire; 2.30 à 3.00 la caille, 3.00 à 3.30 la fauvette passerinette; 3.30 à 4.00 le merle; 4.00 à 4.30 le loriot; 4.30 à 5.00 la mésange boréale; 5.00 à 5.30 le moineau. Quiconque se lève tôt en ami de la nature, le sait pourtant de ses propres expériences: ce chronomètre biologique n'est pas à prendre trop au sérieux puisque les oiseaux, il est vrai, chantent pendant des étapes fixes, mais s'interposent les uns sur les autres.

Horloge intérieure biologique

Dans le domaine de la civilisation actuelle, pratiquement tout le monde porte une montre à son bras, de même on trouve des montres partout, dans les appareils électroniques, dans les voitures, sur les clochers des églises, dans les bâtiments publics et dans les maisons privées. Mais sommes-nous conscients que les horloges font aussi leur tic-tac dans notre corps, et ce par millions? Notre vie entière est chronométrée, et tous les êtres vivants, qu'ils soient humains ou protozoaires, sont guidés dans leur rythme quotidien par des horloges internes biologiques.

Ces stimulateurs moléculaires contrôlent – en fonction de la rotation de la terre – une grande partie des fonctions biologiques dans une période d'environ 24 heures, ce qui correspond à environ une journée. C'est à ce phénomène que le terme de rythme circadien fut créé, composé des mots latins «circa» (approximativement) et «dies» (jour); mécanisme qui est contrôlé par la perception de la lumière via des récepteurs qui n'ont pas encore fait l'objet de recherches concluantes, la science s'occupant de ces processus s'appelle la chronobiologie.

Cette horloge interne fonctionne comme un circuit oscillant qui régule le rythme quotidien. Il nous aide à nous endormir ou à nous réveiller, par exemple, mais peut aussi nous irriter lorsque nous voyageons vers d'autres fuseaux horaires en raison du décalage horaire désagréable. Ou bien elle nous rend confus dans les installations souterraines sans lumière du jour, c'est pourquoi des cadrans de 24 heures furent installés dans les fortresses militaires et les bunkers de commandement. Ignorer le biorythme peut même entraîner des maladies chroniques chez les travailleurs postés ou la perte de concentration, comme en témoigne l'accumulation des



Une tentative d'adaptation de l'horloge à fleurs de Linné en combinaison avec l'horloge à oiseaux du XIX^e siècle sur un cadran illustré. (photo MCZL)

incidents industriels aux premières heures du matin.

Le sens du temps inné

Le fonctionnement d'une horloge interne est démontré par des recherches utilisant l'exemple des oiseaux migrateurs, qui ne dépendent pas du temps mais des variantes saisonnières de la longueur de journée. Lorsque les jours raccourcissent en automne, ils commencent à se préparer pour le vol à longue distance en accumulant des réserves de graisse (comme nourriture pour le voyage) après avoir déjà renouvelé leurs plumes pendant la mue d'été – comparable au grand service rendu à la voiture avant les vacances. Comme réserve de carburant, ils s'acquièrent un bon coussin de graisse, souvent jusqu'au doublement de leur propre poids.

Même leur métabolisme est modifié pendant la période de migration de telle sorte que les oiseaux, lors de vols de longue distance, peuvent puiser jusqu'à 95 % de l'énergie de fonctionnement nécessaire dans la graisse corporelle. Ce n'est pas seulement la physiologie mais également le comportement qui est inversé par l'horloge interne. Avant la migration, beaucoup d'oiseaux, autrement purement

diurnes, deviennent soudainement nocturnes. Même les oiseaux migrateurs captifs montrent cette agitation nocturne avec des sauts et des battements d'ailes, ces activités étant orientées vers la direction innée de la migration et plus prononcées chez les voyageurs de longue distance que chez les oiseaux migratoires à distance réduite. Cela indique un sens hérité de la direction et de la distance.

Pas d'horloges de gare

Lorsque, à la fin des années 1950, des horloges biologiques furent découvertes chez les mouches et les humains, on supposait qu'une telle minuterie ne pouvait être localisée que dans le cerveau. Cependant, une fois ces rythmes circadiens détectés également chez les bactéries, les champignons et les plantes ne disposant pas de mécanismes de contrôle centraux, il est apparu clairement que les cellules corporelles disposent également de leurs propres horloges biologiques.

Alors qu'auparavant le contrôle des biorythmes était uniquement attribué au cerveau, des recherches plus récentes ont montré que les tissus des organes et les cellules individuelles possèdent également des horloges de nature autre que de simples oscillateurs, mais

Chronomètre d'amour

HH. Un ensemble régulant important est «l'horloge d'amour»; elle permet aux animaux de se rendre compte du moment de se reproduire. Mais tous ne ressentent pas le «printemps» au même moment, comme le montre l'exemple des crustacés indigènes qui remettent les journées chaudes à la saison plus fraîche. Tandis que le rut du cerf tombe en octobre, celui du chamois traîne jusqu'en novembre, le sanglier attendant même le mois de décembre. Les cerfs, en revanche, s'accouplent au milieu de l'été, laissant ensuite les œufs fécondés se reposer pendant près de six mois avant de s'implanter dans l'utérus et de commencer ainsi la croissance embryonnaire.

Mais comment faut-il s'imaginer, en effet, le tic-tac de cette «horloge de l'amour» – par exemple chez les cerfs? La longueur accrue des jours du début de l'été stimule l'hypophyse déclenchant ainsi la production d'hormones sexuelles. Les oies déterminent la date réelle du rut en émettant des phéromones (hormones odorantes) pendant la période précédant le rut, stimulant ainsi les mâles. Ils ne sont pourtant prêts à s'accoupler que pendant quelques heures.

Comme pour la migration des oiseaux, la météorologie ne joue guère un rôle important en période de rut. Indirectement si – car les chevreuils peuvent prolonger un peu leur période de mise bas dans des conditions climatiques défavorables, ce qui explique pourquoi elle peut fluctuer, dans la même population, d'une année à l'autre. Un tel décalage temporel est également transféré à la prochaine ovulation et au début du prochain rut. Le moment de l'accouplement ne dépend donc pas du temps, mais de la date de la dernière mise bas.



(photo Marek Szczepanek wikimedia.org)

Prix Nobel 2017 de chronobiologie

HH. Le fait que le domaine de la chronobiologie ait été récompensé par le prix Nobel de médecine en 2017 montre à quel point la recherche sur l'horloge biologique est d'actualité: Les scientifiques Jeffrey C. Hall, Michael Rosbash et Michael W. Young, tous trois américains, l'ont reçu pour leurs «découvertes des mécanismes moléculaires contrôlant le rythme circadien».

Ils ont prouvé ce que les chercheurs précédents avaient déjà soupçonné lors d'expériences sur des mouches à vinaigre mutantes, à savoir que l'horloge interne est génétiquement ancrée. Ils ont réussi à isoler le gène (appelé période) soupçonné d'être responsable et à caractériser d'autres gènes et protéines impliqués.

En plus, ils ont pu montrer comment ces éléments moléculaires contrôlent l'horloge biologique étant également responsables de l'émission d'hormones qui – par un mécanisme de rétroaction rythmique – nous font démarrer, le matin, au réveil (cortisol) et nous endorment le soir au coucher (mélatonine), en régulant également la température corporelle ainsi que la pression sanguine.

des bio-indicateurs autonomes fonctionnant indépendamment d'un point de commutation central, c'est-à-dire qu'ils fonctionnent indépendamment d'une horloge maîtresse comme les horloges de gare. Et pourtant, il semble y avoir un lien dans le fait que les horloges décentralisées des vertébrés travaillent ensemble avec la glande pinéale du cerveau qui contrôle le rythme quotidien en sécrétant l'hormone du sommeil, la mélatonine.

Gène de l'horloge géniale

Des recherches intenses furent menées pour trouver le récepteur de lumière responsable de l'horloge biologique animale. Une fois établi que les deux types de récepteurs rétiniens, c'est-à-dire les cônes et les bâtonnets, n'étaient pas indispensables à l'horloge biologique, l'intérêt du fonctionnement des photorécepteurs s'est concentré sur le groupe de substances lumineuses communes aux animaux et aux plantes qui sont appelées des cytochromes, en fonction de leurs mécanismes non décryptés encore. On suppose que ces capteurs de lumière circadiens envoient des impulsions au cerveau qui émet ensuite des substances messagères dans la circulation sanguinaire, synchronisant ainsi les milliards d'horloges du corps avec la rotation de la terre.

Comme le poisson-zèbre est l'un des modèles les mieux étudiés de la génétique des vertébrés, l'activité du gène dit de l'horloge, qui est en grande partie responsable du fonctionnement de l'horloge circadienne dans le règne animal, fut soutenu dans des études d'envergne. L'activité de ce gène horloge est déterminée par la mesure de la concentration de l'ARN messager, c'est-à-dire le schéma du gène qui contrôle, par l'intermédiaire de ses copies, les usines à protéines. On en est arrivé au constat que l'activité d'horloge fluctuait au cours de la journée, non seulement dans le cerveau, mais également dans d'autres organes. Cela suggère à son tour que les horloges décentralisées ne sont pas simplement les cadrans externes d'une horloge centrale.

L'horloge du destin

Outre l'horloge circadienne, qui contrôle les processus périodiques de la vie, il y a aussi l'horloge de vie, plus lente mais d'autant plus implacable, déterminant quand les premières moustaches poussent ou quand la poitrine féminine commence à se développer, quand la croissance du corps s'arrête, quand la peau vieillit et les cheveux grisonnent. Ce chronomètre du destin, qui mesure individuellement la durée de vie et dont le fonctionnement reste un mystère, est comme un sablier se vidant continuellement, mouvement qu'aucun mortel ne peut retourner et qui un jour – s'immobilise.